

Le Sillon de Bretagne

*Il faut aller au Vrai
avec toute son âme*

CONGRÈS DE SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

du 15 Août

(Compte-rendu sténographié)

Avant-Propos

Au moment où nous nous rendions au Congrès du *Sillon* à Saint-Malo, les journaux du soir annonçaient les dernières nouvelles : conséquences des ruptures diplomatiques avec le St-Siège, ... dénonciation probable du Concordat..., mauvaises élections, déceptions, découragements... Tristes, tristes nouvelles... Et nous avons pensé que notre conduite scandalisait sans doute, certaines gens, que l'on devait nous trouver trop insouciant ; que l'on nous reprochait évidemment de garder dans cette tempête où tous les éléments se trouvent désem-parés, trop de sang froid ; que l'on se disait que nous avions bien de l'audace de vouloir espérer encore en l'avenir du pays.

Le congrès de St-Malo nous a donné raison. Les fraternels échanges d'observations qu'il a provoqués, les fécondes études qu'il a suscitées ont abouti à un travail vraiment *positif*. Les méthodes de nos amis du *Sillon*, une fois de plus, se sont trouvées corroborées par les faits.

Il ne suffit pas, répètent-ils souvent, d'opposer au flot envahissant de l'anticléricalisme la digue des bonnes et honnêtes volontés, il faut que nous soyons nous-mêmes ce torrent. Il ne suffit pas que nous fassions œuvre défensive devant les attaques des adversaires, il faut que nous avancions nous-mêmes, débrouillant les routes, frayant un libre chemin, au milieu des réactions et des révolutions, à la République démocratique que nous voulons donner à la France.

Il nous a bien semblé que tout le travail accompli en ces deux journées de congrès l'avait été dans cet esprit. Cela ressort très nettement du compte rendu qui va suivre.

G. H.



JOURNÉE DU DIMANCHE

LA MATINÉE

La Messe

C'est dans la cathédrale de Saint-Malo que les congressistes se trouvent réunis pour la première fois. Avant de se mettre au travail, nos amis ont tenu à prier en commun le Christ de bénir leurs efforts. L'antique cathédrale a pris un air de fête, et une foule de drapeaux tricolores et de pavillons aux armes de Saint Malo ornent la nef. Deux cents camarades environ sont groupés au pied de la chaire et portent à la boutonnière l'insigne du *Sillon*. Ils entonnent le « Veni Creator », pendant que le prêtre, à l'autel, commence le divin sacrifice.

A l'évangile, M. le chanoine Brûlé, archiprêtre commente d'une voix émue un passage de l'évangéliste Saint-Marc. Il rappelle à nos amis les souffrances et les peines qu'il faut endurer pour suivre le Christ et défendre sa cause. Et leur puissance dans la lutte se mesurera à leur amour pour Jésus.

La messe continue... Nos camarades chantent le *Credo*. Quelques instants après, Jésus descend sur l'autel et les prières montent avec plus d'instances vers le Ciel.

Réconfortés par cet acte de foi, nos camarades se dirigent vers Saint Servan, où doivent avoir lieu les séances de travail.

Première séance de travail

Après la messe, les congressistes se dirigent vers Saint-Servan où doivent se tenir les séances de travail et la conférence publique. Il est 9 heures et demie, ecclésiastiques et jeunes gens ne cessent d'arriver aux Halles de Saint-Servan où se trouvent plus de deux cents congressistes. M. le cha-

noine Charost délégué du cardinal Labouré préside et nous apporte l'assurance de toutes les sympathies et la paternelle bénédiction de son Eminence.

Marc Sangnier nous rappelle l'importance de ce congrès et donne quelques conseils relatifs aux séances de travail.

Le camarade Perrot, de Brest, lit son rapport sur :

Le Mouvement des Cercles d'Études en Bretagne

MES CHERS CAMARADES,

Le rapport que je dois vous présenter à l'ouverture de nos séances de travail est intitulé : Mouvement des cercles d'études en Bretagne. J'aurais voulu pouvoir, en une revue rapide, vous rendre compte du bon travail accompli dans nos groupes d'études, vous faire connaître les méthodes employées et les succès remportés, mais vous comprendrez que cela m'a été matériellement impossible, quand je vous aurai dit qu'au lieu d'une trentaine de rapports, comme je m'attendais à recevoir, j'en ai tout simplement reçu six. Je tiens, avant toute chose, à remercier nos camarades du cercle Léon XIII de Rennes et nos amis de Saint-Malo, Morlaix, Quimper, Pleyben et Saint-Servan, qui ont bien voulu me faciliter la tâche en m'adressant quelques notes et regretter que malgré les avis réitérés de l'*Ajonc* et de l'*Ouest-Eclair* la presque totalité des groupes du Sillon n'ait pas cru devoir les imiter.

Dans ces conditions, je me suis vu obligé pour la confection de mon rapport général, de faire appel à des souvenirs personnels, lesquels sont forcément limités et d'emprunter à l'*Ajonc* quelques extraits qui y furent publiés.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, notre revue générale par le Finistère. A la suite du Congrès de Brest l'année dernière, qui réunissait les délégués de 38 groupes, les cercles d'études se sont multipliés dans votre département, ceux qui existaient se sont mieux organisés et ont manifesté leur vitalité dans le champ de l'action sociale. Brest possède 7 cercles d'études. Le plus ancien, celui de Saint-Louis, qui eut le bonheur d'organiser le premier Congrès régional du *Sillon*, tient régulièrement ses séances chaque jeudi soir.

Le tableau des conférences est dressé dès le début de l'année, afin de permettre aux jeunes gens de préparer de loin leur travail et de se documenter sérieusement. Les conférences roulent alternativement sur des sujets d'économie politique et sociale, des questions historiques et scientifiques. Tous les mardis les aînés du cercle se réunissent pour étudier les questions purement religieuses. Tout en suivant un programme, ils s'efforcent surtout de trouver les meilleurs arguments à opposer aux objections courantes, adoptant toujours leurs réponses au milieu dans lequel ils vivent. Par là se fait un effort sérieux de pénétration du christianisme dans la masse abusée des ateliers et des bureaux. Enfin plusieurs parmi les meilleurs ont décidé de former une jeune garde ; dans un commerce plus fréquent et plus intime avec le Maître divin dans l'Eucharistie, ils acquerront cet esprit d'apostolat, cet esprit de dévouement absolu à la Cause qui est celui des jeunes gardes du Sillon.

Saint-Martin et Recouvrance possèdent aussi deux cercles d'études dont les réunions sont très suivies. L'un des cercles de Saint-Martin gère une coopérative de consommation très prospère.

Le Patronage des Carmes abrite un cercle d'études très vivant et très actif. Le nombre des membres dans ces cercles varie entre 20 et 40.

Dans la banlieue de Brest nous avons Saint Pierre-Quilbignon et Saint-Marc dont les cercles jeunes encore, suivent courageusement leurs aînés.

Tous les trois mois, ces divers cercles se réunissent en une sorte de Congrès où il est rendu compte des travaux accomplis pendant le trimestre écoulé ; après un échange d'idées suit généralement une conférence dont l'auteur est pris dans chaque cercle.

Le bilan de la ville établi, voici la liste des cercles aussi complète que possible, avec lesquels nous sommes en relations suivies. C'est d'abord, le cercle très actif de Morlaix qui groupe les jeunes gens des trois patronages de Saint Martin, Saint-Melaine et Saint-Mathieu. Nos camarades ont fondé l'année dernière une société d'habitations à bon marché et des jardins ouvriers, œuvre à la fois pratique et féconde en résultats.

Le cercle Saint-Joseph de Quimper dirigé par les Séminaristes continue à tenir chaque dimanche ses très intéressantes séances. Le groupe de Châteaulin fait lui aussi de la besogne pratique et a fondé des jardins ouvriers. Ceux de Pleyben et de Ploudalmézeau ont établi dans la paroisse des caisses d'assurance contre la mortalité du bétail, si nécessaires dans les campagnes bretonnes.

Douarnenez voit fonctionner admirablement une caisse de famille pour les pêcheurs, Pont l'Abbé et Concarneau viennent de jeter les bases d'une société de Secours mutuels.

Les cercles de Landerneau et de Pont-Aven méritent aussi une mention. Ce dernier fait un essai des jardins ouvriers qui mérite d'être signalé : dans un terrain voisin du patronage, il est donné à chacun des membres du cercle un coin de terre qu'il cultive à sa façon.

Il me reste à mentionner les cercles de Saint-Pol-de-Léon et de Carhaix et ceux en formation à Lesneven, Lannilis, Saint-Thurien et bien d'autres encore.

On le voit, il n'est guère de localité importante dans le Finistère qui ne possède son cercle d'études. Et ces cercles suivent bien l'orientation du *Sillon*, les camarades ne s'arrêtent pas à l'étude purement spéculative, l'étude pour eux aboutit à l'action, à l'organisation de la démocratie par les mutualités et les coopératives.

Nous n'avons que peu de renseignements sur le mouvement dans le Morbihan, nous croyons cependant que nos amis de Lorient, de Vannes et d'Auray représentés à notre Congrès de l'année dernière continuent à travailler sérieusement.

A défaut d'autre document on me permettra de citer les quelques lignes que le camarade Faure écrivait dans le premier numéro de *L'Ajonc* au sujet des groupes de la Loire-Inférieure.

Nous les avons vus à l'œuvre, et s'il est juste de juger de l'arbre par les fruits qu'il porte, nous pouvons nous réjouir devant les premiers résultats acquis. A côté, en effet, de l'étude active des grandes questions religieuses et sociales, nous trouvons, dans nos Cercles d'études de la Loire-Inférieure, une action bien intense. Tous les mois, à Nantes, la Conférence Léon XIII, la Conférence Lamoricière, la Conférence Notre-Dame et les Cercles d'études des patronages, se réunissent dans une séance commune, où sont admis quelques étrangers, pour y étudier une question discutée ensuite par tous. On y a traité : *la Démocratie chrétienne, les Syndicats, la Liberté sociale, les Retraites ouvrières, les Coopératives, la Presse, le Suffrage universel, etc.*... Cette excellente pratique est un acheminement naturel vers l'Institut populaire, d'autant déjà que la Conférence Léon XIII et la Conférence Notre-Dame ont organisé d'intéressantes promenades artistiques, ouvertes à tous, et que plusieurs réunions publiques, organisées par nos camarades Nantais, ont été tenues dans un calme presque parfait.

L'activité de nos amis ne s'est pas bornée là ; elle a suscité des œuvres sociales à proprement parler ; le Cercle Notre-Dame compte

une coopérative de consommation, dont les débuts ont donné pleine satisfaction, et peut-être avant longtemps pourrions-nous ajouter une mutualité scolaire due à l'initiative de nos camarades.

Nantes a rayonné, et avec une véritable émulation des groupes ont surgi de partout : de Plessé, de Basse-Indre, de Guérande, de la Boissière, du Loroux, de Pontchâteau, de Savenay, de Montbert, de Couëron, etc...

Enfin, dans l'Ille-et-Vilaine, nous trouvons à Rennes les groupes très prospères : Léon XIII, Saint-François d'Assises, Notre-Dame, etc...

Pour terminer, nous citerons les Cercles d'études de Saint-Malo et de Saint-Servan à qui incombait l'organisation de ce beau Congrès. Bien que jeune encore, le Cercle de Saint-Malo a, par une active propagande, contribué à la fondation de plusieurs Cercles ruraux. Avec le concours des camarades du Sillon rennais, il a également fondé le mois dernier le vaillant Cercle de Dinan, qui promet énormément, nous assure notre camarade Saint-Mieux. Le Cercle Saint-Louis, de Saint-Servan, n'existe que depuis le mois de septembre seulement. Depuis, il est devenu très vivace. Chaque semaine, une conférence est faite de préférence sur des sujets de sociologie.

Le secrétaire termine son rapport en espérant que le Congrès d'aujourd'hui sera le point de départ d'une vie nouvelle, de la création d'œuvres sociales nécessaires à Saint-Servan et qui, ajoutées à la bibliothèque populaire en formation, manifesteront la puissante vitalité de ce groupe.

Que conclure de cette étude quelque peu succincte ? Nous devons reconnaître qu'en Bretagne nous sommes à peine au début du mouvement que nous voulons développer : il nous reste beaucoup à faire.

De généreux efforts ont été tentés sans que le succès vienne toujours récompenser la bonne volonté : mais enfin les résultats obtenus sont suffisants pour nous encourager et nous assurer que nous avons entrepris un travail fécond et utile.

Il importe donc souverainement d'examiner comment un Cercle d'études peut s'établir, quelles conditions sont requises pour lui assurer une vie profonde et durable.

Le but que nous poursuivons est de créer un mouvement d'opinion en faveur des idées démocratiques et chrétiennes, seules capables d'assurer à nos concitoyens le bien-être matériel et moral, la paix et la concorde que tous désirent.

Par conséquent, les Cercles d'études doivent être avant tout des groupes d'initiative, des foyers d'activité destinés à changer la mentalité du pays par des conférences, des œuvres sociales, souvent même par de simples causeries. Lorsque l'esprit public sera suffisamment éclairé, c'est à dire dans un avenir probablement lointain, les membres des Cercles d'études travailleront par une action incessante à l'organisation démocratique, à l'épanouissement du mouvement syndical, à l'institution d'une législation ouvrière.

Alors nous aurons un gouvernement véritablement républicain, dans lequel les citoyens auront conscience de leur responsabilité, de leurs droits et de leurs devoirs.

Pour atteindre ce résultat, qui peut sembler tout d'abord impossible à obtenir, il faut donc que les Cercles d'études soient une élite composée de jeunes gens dévoués, résolus à tous les sacrifices, prêts à donner une part de leur repos et de leurs plaisirs, lorsque les intérêts de la cause commune l'exigeront.

Comment constituer cette élite appelée à changer l'opinion publique ? Essaierons-nous de grouper tous les jeunes catholiques ? essaierons nous de les faire entrer en bloc dans nos Cercles d'études. Evidemment, non ; la question du nombre importe peu : il nous faut des âmes énergiques, des caractères fortement trempés ; nous n'avons cure d'une multitude sans cohésion et sans force ; nous n'avons cure de ces jeunes gens fatigués et découragés avant d'avoir commencé le travail quotidien.

Mais il existe dans les paroisses, à la campagne comme à la ville, des hommes de bonne volonté qui n'attendent qu'une occasion pour s'éclairer sur les questions religieuses ou sociales. La rencontre d'un clerc ou d'un laïc intelligent et dévoué suffira pour rassembler ces forces éparses. Le Conseiller de Cercle leur fournira les premiers éléments de l'instruction mutuelle et bientôt l'œuvre se développera comme le grain de sénévé dont parle l'Evangile, repandant autour d'elle son action bienfaisante.

Le sacrifice, la souffrance sont la base de toute entreprise qui aspire à devenir féconde et durable... Pour qu'un Cercle d'études puisse constituer une élite, il est indispensable que la source de son activité se trouve dans les convictions fortement chrétiennes des membres du Cercle. S'enfermer dans une salle d'études pendant de longues heures, se livrer à un travail opiniâtre et désintéressé, tout cela exige un courage qu'auront seuls les jeunes gens pour lesquels le symbole de la Croix n'est pas un vain mot. Les maximes vivifiantes du Christ, l'image du Crucifix nous réconfortent au milieu

de la lutte ardente, en nous assurant que Dieu tiendra compte de notre bonne volonté, et que si nous ne voyons pas le résultat de nos efforts, la France et l'Eglise en recueilleront quelque jour les fruits.

D'ailleurs, n'est ce pas dans la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes que nous trouverons l'appui le plus solide de l'idée démocratique, fondée sur l'amour et l'égalité des âmes ? L'Evangile est notre code immortel : dans ce livre nous trouvons les principes qui règlent notre vie privée et publique ; nous y puiserons aussi le respect de nos adversaires et la tolérance la plus large. Nous apprendrons que dans la lutte contre nos adversaires, il n'y a qu'une tactique absolument bonne : c'est de les vaincre à force de bien. Eclairer les intelligences pour la libre discussion, gagner les cœurs par les bienfaits, telle est la méthode, qu'à l'exemple du Christ et des premiers apôtres, nous sommes résolus d'employer.

Hélas ! à l'heure actuelle, les jeunes gens animés de principes véritablement chrétiens, pénétrés de l'esprit de l'Evangile, ne paraissent pas nombreux. Par suite, il peut sembler difficile de recruter pour nos Cercles des esprits animés des intentions que nous souhaitons.

Pour réussir dans notre entreprise, il ne faut pas attendre que le jeune homme ait contracté des habitudes de frivolité et de dissipation extérieure : il faut le prendre à sa sortie du patronage. Et ceci me conduit tout naturellement à parler des relations étroites qui doivent exister entre nos cercles et nos patronages, car dans notre catholique Bretagne, c'est surtout là qu'est la source des Cercles d'études.

Jusqu'ici, les patronages n'avaient peut être pas donné des résultats, en rapport avec les sacrifices qu'ils avaient imposés à leurs fondateurs. Beaucoup d'enfants, demeurés sérieux jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, changeaient quelquefois brusquement leur manière d'agir, en entrant à l'usine et à l'atelier, et cela, faute d'une direction continue et persévérante. Aujourd'hui ces inconvénients ont disparu : grâce à l'institution des Cercles d'études, les patronages sont une œuvre de préservation non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Commencée au patronage, l'éducation religieuse et démocratique de l'enfant, se poursuivra tout naturellement, sans transition brusque, dans les Cercles d'études. Donc, que dans les patronages, on oriente de bonne heure l'esprit des enfants vers les idées sérieuses ; qu'on leur montre la religion, non seulement dans son côté extérieur, mais qu'on leur en fasse sentir toute la portée sociale. Cela viendra fort à propos en leur parlant des questions d'organisation du travail, d'épargne mutuelle, de salaires, qu'ils ren-

contrent à leur entrée dans la vie... Ayant contracté dès leur enfance le goût des études religieuses et sociales, ils les continueront avec plaisir, lorsqu'ils seront parvenus à un âge plus avancé...

Il arrive bien souvent que dans les premiers temps, un Cercle d'études marche bien, les séances sont régulières, les membres nombreux, les discussions intéressantes; tout le monde est ravi...

Peu à peu cependant l'enthousiasme se refroidit; il semble qu'on n'ait plus d'idées à échanger, le nombre des adhérents diminue graduellement; l'activité générale se ralentit... Que faut-il donc faire pour assurer au Cercle d'études la stabilité et l'activité nécessaire à la réalisation de son noble but?

En général, il n'y a pas encore de méthode, d'ordre bien déterminé dans les travaux des cercles d'études. Ce sont le plus souvent des causeries détachées, des petites conférences sans lien étroit, sur des sujets pris un peu au hasard, suivant l'idée du moment. Quelques cercles cependant se sont attachés à suivre un programme en prenant comme canevas un ouvrage d'économie sociale. En somme, la méthode est encore rudimentaire, parce que les cercles sont très jeunes. Cette liberté, cette initiative ont d'ailleurs leurs bons côtés; nos réunions ne peuvent être réglementées au point de devenir des sortes de classes avec un programme rigide et peut être ennuyeux.

Mais il serait bon, toutefois, de ne pas laisser complètement au hasard le soin de faire marcher le cercle et de mettre un peu d'ordre dans son travail. Espérons qu'avec le temps et après des tâtonnements multiples, nos camarades arriveront à tracer les premiers linéaments du programme destiné à guider les débutants.

Ce serait une erreur de croire que le cercle d'études peut être considéré comme une réunion savante où un monsieur quelconque pourra exposer sa science dans un langage académique. Au contraire, il faut que chaque membre expose ses idées, apporte ses observations, demande des éclaircissements. Sans cela, la discussion languit fatalement et la vie du cercle cesse d'être intense.

Souvenons-nous que les cercles d'études ne sont pas un but, mais un moyen. L'idéal que nous nous proposons n'est pas seulement de créer un grand nombre de cercles d'études, nous visons plus loin. Nous voulons l'établissement d'une démocratie ayant le catholicisme pour base... Il est bien évident qu'un cercle d'études isolé est incapable de travailler efficacement à la réalisation de cette entreprise gigantesque. Au contraire, si tous les efforts se concentrent autour du *Sillon*, nous pourrons exercer rapidement une action au dehors, créer des œuvres de longue portée, par exemple les coopératives et les

mutualités. Sur ce terrain des œuvres sociales, les cercles ne doivent pas s'en tenir à une simple étude théorique, dès qu'ils se sentiront assez forts, ils devront y prendre une part active.

C'est ce qu'ont fait les cercles de Brest. Le 7 juin 1898, le cercle de Saint Louis fonda la coopérative « l'Alliance des travailleurs brestoises », au capital de 2,500 francs divisé en cent parts de 25 francs. Les opérations portent principalement sur le pain, l'épicerie, les vins et spiritueux. Cette coopérative fournit le pain de 6 kilos 0 fr. 20 meilleur marché que les boulangers de la ville. Le bénéfice réalisé pendant le dernier exercice s'est élevé à 2,705 fr. 60, soit 10 p. 100 du chiffre d'affaires. La vente d'épicerie s'est élevée pendant l'année 1903 à 23,612 fr. 25, et la vente du pain à 16,941 fr. 20. Depuis ces chiffres ont encore augmenté.

Une seconde coopérative, « l'Alliance n° 2 », est aussi en pleine prospérité; ses opérations sont absolument semblables à celles de l'Alliance n° 1, avec laquelle elle est d'ailleurs en excellentes relations. Aujourd'hui, après trois ans d'existence, on compte 140 adhérents.

Enfin les ouvriers catholiques de Saint Pierre-Quilbignon, centre essentiellement populaire, ont vu depuis deux ans le succès couronner les efforts qu'ils faisaient depuis longtemps, et aujourd'hui la coopérative « la Quilbignonnaise » fonctionne admirablement. Le nombre des adhérents qui étaient au 1^{er} janvier 1903 de 48, s'élève aujourd'hui à 160. Le chiffre d'affaires pendant le dernier exercice a dépassé 50,000 fr.

Ces trois sociétés sont établies sur des paroisses différentes. Leurs tendances sont franchement catholiques. D'ailleurs, nos camarades des cercles d'études, qui ont pris une part active à leur fondation, continuent à y jouer un rôle important, et s'efforceront de les maintenir dans cette voie. C'est le plus sûr moyen de ne pas voir un jour nos œuvres passer aux mains des socialistes qui nous envient, et voudraient s'en emparer.

A mesure que nos cercles grandissent, il faut qu'ils se fortifient, qu'ils marchent bien d'accord, qu'ils constituent des cadres capables de guider l'armée catholique. Il faut donc aussi que l'organisation d'un cercle d'études ne se renferme pas dans le rayon étroit de la localité où il est établi. Les rapports qui unissent les cercles d'études ne sont autres que des relations d'amitié. Ils sont fondés sur un échange mutuel de bons offices; nous travaillons tous en vue d'un but commun, nous sommes les ouvriers d'une même Cause, les soldats d'un même chef qui est le Christ.

L'organisation des forces catholiques doit trouver une forme définitive et solide dans nos congrès régionaux, si heureusement inaugurés à Brest l'année dernière. Il ne faut pas que ces mouvements soient des feux de paille. Après ce beau Congrès de Saint Malo, si plein d'espérances, nous allons nous séparer et retourner chacun à nos travaux. Mais que chacun dans sa région travaille à créer de nouveaux cercles et que les anciens cercles comme les nouveaux restent en relation effective avec les groupements de leur région. Ce Congrès n'est d'ailleurs que le deuxième, il se renouvellera chaque année, espérons-le. On arrivera ainsi à créer un échange permanent de renseignements, des organisations régionales ayant une vie intense. Ne nous arrêtons pas en chemin, la route à parcourir est longue, continuons à marcher de l'avant.

Quant à vous, camarades, qui vous êtes rendu compte, que nous n'agitions pas des questions vaines et oiseuses, mais que nous organisions la démocratie sur des bases solides, en travaillant à former des penseurs libres et conscients de leur devoir, creusons sans jamais nous lasser, ce Sillon qui a vu déjà tant de sacrifices : ne perdons pas courage, car aujourd'hui plus que jamais la victoire nous est assurée. En attendant le prochain Congrès, efforçons nous de maintenir dans son intégrité le courant de vie, efforçons-nous de l'accroître. Pour cela, resserrons les relations qui nous unissent les uns aux autres.

Il importe que notre *Ajone* cimente davantage encore l'amitié qui nous unit, qu'il soit le trait d'union entre tous les cercles de Bretagne. afin qu'il puisse un jour, après avoir bataillé, annoncer à tous la victoire décisive qui sera prochaine si nous le voulons.

Et maintenant, que tous nos camarades redoublent de désintéressement et d'intelligente ardeur. Qu'ils répandent autour d'eux nos méthodes et notre esprit, de façon à multiplier sans cesse le nombre des membres de notre grande famille militante, qu'ils sacrifient, s'il le faut, quelques préjugés et quelques appréhensions au devoir si urgent de l'union morale, et Dieu aidant, guidés par la force intérieure qui nous pousse vers l'avenir, soutenus par cette profonde et intime amitié qui nous unit dans un même et agissant amour, nous préparerons la France de demain en travaillant pour le peuple et pour le Christ. Souvenons nous que nous devons donner quotidiennement toute notre vie à la cause... Faisons disparaître complètement l'esprit d'égoïsme et d'individualisme qui subsiste encore en nous. Songeons plutôt que nous sommes les cellules d'un grand corps souple et vigoureux, que l'âme commune du *Sillon* doit animer...

Nos camarades de Bretagne comprendront que sans cercles d'études sérieux point d'instituts populaires possibles, point de réunions publiques possibles, point d'œuvres sociales possibles. Ils se mettront à l'œuvre avec une énergie nouvelle et une ardeur que rien n'arrêtera. Leur effort ne sera pas d'une heure ou d'un jour, il sera de toutes les heures et de tous les jours. La terre de Bretagne n'est point ingrate ; il y a parmi nous des forces inemployées et des énergies endormies. Nous réveillerons ces énergies et nous utiliserons ces forces. Nous deviendrons, par notre persévérance et notre ténacité, des hommes de valeur, et le Christ, bénissant notre œuvre, nous vaincra...

Discussion

UN SÉMINARISTE demande si le *Sillon* est partisan des œuvres confessionnelles ou des œuvres non confessionnelles.

MARC SANGNIER. — La question est d'autant plus importante, que certaines gens, quelle que soit la solution que nous adoptions, trouveront toujours à nous critiquer. Il est difficile de donner une ligne de conduite générale. Ce qui importe surtout, c'est de sauvegarder l'esprit des œuvres que l'on crée. Souvenons-nous bien que de toute façon, c'est notre esprit qui doit rayonner, pénétrer les milieux adverses, que les œuvres soient dans leur composition et leur recrutement, confessionnelles ou non.

UN CONGRESSISTE fait remarquer l'excellente initiative laissée aux séminaristes de Quimper qui, d'après le rapport, s'en vont chaque dimanche dans les différents groupes de la ville. C'est un exemple à suivre.

UN JEUNE SÉMINARISTE de Saint-Malo. — Le *Sillon* prétend ne pas faire de politique et cependant il veut travailler à la réalisation d'une République vraiment démocratique. Je désirerais être éclairé sur ce point.

MARC SANGNIER. — Nous ne faisons pas actuellement de politique militante, nous ne revendiquons pas notre place dans les luttes électorales présentes : voilà dans quel sens nous affirmons ne pas faire de politique. Mais est-ce à dire pour cela que nous ne pouvons travailler, sur le terrain social à l'avènement de la République démocratique vers laquelle tendent tous nos efforts ?

M. ST-MLEUX, de Saint Malo. — Il y a quelque temps, à Cancale, quelques jeunes gens ont fondé un cercle et ont voulu l'affilier au *Sillon* ; l'autorité ecclésiastique s'y est opposée. En pareille circonstance quelle doit être l'attitude du *Sillon*.

MARC SANGNIER. — Le *Sillon* se conforme aux directions de la hiérarchie ecclésiastique dont le rôle n'est pas d'imposer aux fidèles telles conceptions sociales ou politiques, mais seulement d'examiner si ces conceptions ne sont pas la négation ou la diminution des doctrines catholiques. Et c'est aussi pourquoi le *Sillon* n'acceptera de faire l'union pour la défense des libertés religieuses qu'autour des autorités reconnues dans cette église qui domine tous les partis, toutes les conceptions, et qui veut accueillir tous ses enfants — quelques divergents d'esprit qu'ils puissent être — avec une même sollicitude, avec un amour égal.

RUELLO, de Saint Brieuc. — Il est très bon dans les cercles d'études d'acquérir toutes sortes de connaissances, mais je crois que l'important est d'avoir l'esprit du *Sillon*, un esprit vraiment chrétien, esprit de charité, d'abnégation et de sacrifice. Je demanderai donc à Marc ce qu'il faut faire à ce sujet.

MARC SANGNIER. — Je n'ai rien à ajouter à tes déclarations.

HODEBERT de Rennes. — A Rennes nous avons essayé d'acquérir l'esprit du *Sillon* par des causeries intimes, des lectures choisies et surtout en étudiant l'Evangile et le *Sillon*. Mais avant, la vie du *Sillon* nous était étrangère. Puisque cette vie s'appuie essentiellement sur le christianisme n'en pourrait-on pas conclure qu'il y a identification entre l'esprit chrétien et l'esprit du *Sillon* ?

MARC SANGNIER. — Parce que l'Esprit du *Sillon* emprunte toute sa force morale au catholicisme, il n'est pas juste, toutefois de rendre synonyme ces deux expressions : « Esprit du *Sillon* » et « Esprit catholique. » Un membre du *Sillon* est un catholique qui a confiance dans des conceptions et des méthodes particulières que nous ne pouvons imposer à tous les catholiques au nom de J. C. Le pape, chef de la catholicité, nous donne des principes généraux convenant également à tous les peuples et qu'il est du devoir de chacun d'eux d'appliquer suivant les conditions particulières dans lesquelles ils se trouvent. Le *Sillon* est donc une tentative de jeunes démocrates français affirmant qu'ils ont besoin, pour réaliser leur démocratie, des forces sociales du catholicisme.

DUBOIS, de Rennes. — Comme les camarades précédents je considère que l'étude de l'Evangile est nécessaire pour avoir vraiment l'esprit du *Sillon*, pour aimer d'un amour immense Celui qui a vécu misérablement et qui est mort sur la croix pour nous. Mais l'Evangile est difficile à comprendre, il nous faudra donc comme conseillers de cercles, des prêtres connaissant parfaitement leur Evangile, afin de nous rendre compréhensibles les textes.

M. LE CHANOINE CHAROST. — C'est donc à vous MM. les ecclésiastiques de travailler.

DUBOIS, de Rennes. — Eh ! oui. Combien de fois j'ai constaté dans les conversations l'ignorance des catholiques sur ce sujet.

Je vous avoue n'avoir lu l'Evangile que depuis que je suis au Cercle d'études ; au Collège libre, jamais on ne me l'avait lu ou expliqué.

Je profite de ce que j'ai la parole pour parler de la nécessité de fonder des Cercles d'études ruraux. On va me dire que c'est très difficile. Je le sais. Mais ce n'est pas impossible et c'est tout ce qu'il nous faut. Chaque camarade et chaque abbé doit s'en aller d'ici avec cette idée qu'il est aussi nécessaire d'avoir à la campagne qu'à la ville une élite, et que cette élite doit être formée dans les Cercles d'études.

ABBÉ FAUCHEUX, de Miniac-Morvan. — Les jeunes paysans aiment beaucoup moins l'étude que les ouvriers des villes ; il sera très difficile de les grouper en Cercles d'études. Au contraire, les cultivateurs arrivés à un certain âge aiment l'étude ; il serait plus facile de grouper des adultes.

Cette question des cercles d'études ruraux nous amène à nous occuper de l'organisation du *Sillon* de Bretagne, ayant Rennes pour centre, l'*Ajonc* comme organe, et un congrès annuel pour voir le chemin parcouru, et aussi jeter les jalons d'une nouvelle étape à faire. Louis Meyer dit comment doit être organisé le *Sillon* en Bretagne. Dans chaque département tous les groupes se réuniront en congrès trimestriels, dans chaque ville ou chaque canton les camarades feront tous les mois des réunions intimes afin d'étudier une question locale, d'augmenter la bonne amitié qui nous unit tous ; ces journées se termineront nécessairement par un punch ou un banquet avec toasts.

L'*Ajonc* convoquera à ces réunions et en rendra compte ; et ainsi notre petite revue, tous y collaborant et la lisant sera vraiment la chose de tous et le lien qui les unit à travers la Bretagne.

La séance est levée à midi et tous les camarades s'en vont par groupes, les uns à Saint-Malo, les autres dans les divers quartiers de Saint-Servan pour prendre leur modeste déjeuner.

Deuxième séance de travail

Il est deux heures. Les camarades arrivent par groupes dans les halles de Saint-Servan ; bientôt chacun est à sa place prêt à travailler. M. le chanoine Charost donne la parole à M. l'abbé Thomas, président du Groupe Nantais des Caisses rurales, pour l'étude de la Caisse Raiffeisen.

L'abbé Thomas déclare qu'il a en main quatre rapports sur cette question. 1° Le rapport du Cercle d'études de Saint-Louis de Brest, rédigé par le camarade Yvinec, secrétaire de ce cercle ; 2° celui du cercle Léon XIII, du Sillon rennais, rédigé par le camarade Dubois ; tous deux sont fort bien étudiés, mais par la force des circonstances s'en tiennent surtout à la théorie ; 3° celui du Groupe des Caisses rurales des Côtes-du-Nord ; 4° celui du Groupe nantais des Caisses rurales. Ces deux derniers rédigés, l'un par M. Paturel, président du Groupe des Caisses rurales des Côtes-du-Nord, l'autre par l'abbé Thomas, se sont placés surtout au point de vue pratique.

Le rapporteur donne communication du rapport du Groupe nantais.

Les Caisses Raiffeisen

MESSIEURS,

C'est avec la joie la plus vive que je parle des Caisses Raiffeisen-Durand dans un Congrès organisé par le *Sillon*. De notre échange d'idées va résulter, je l'espère un excellent avantage pour le *Sillon* et pour nos caisses rurales, ouvrières, maritimes.

La Caisse Raiffeisen est un merveilleux instrument d'économie et de moralisation, mais pour le mettre en œuvre il faut des ouvriers. Le *Sillon* a l'ardeur, la jeunesse, l'instruction, l'intelligence, une intelligence éclairée par la foi et un cœur animé par la charité ; avec le *Sillon*, la caisse rurale fera des merveilles.

Mais la caisse rurale fera plus pour le *Sillon* que le *Sillon* ne fera pour elle. Vous êtes jeunes et pleins d'ardeur, mais viendra la lassitude, la tentation non seulement de vous reposer un moment, chose nécessaire, mais encore d'abandonner le travail si vaillamment commencé. Toute œuvre humaine, hélas ! en est là. Si vous n'aviez pas alors des champs demandant avec instance le soc de la charrue, vous cesseriez de tracer votre sillon. Comme Antée, le géant de la fable, ne touchant plus la terre, vous seriez facilement vaincus. Mais entraînés par la marche de la Caisse Raiffeisen, vous serez forcés de toucher terre et de reprendre votre activité, votre courage, vos forces.

Ce rapport ne sera pas complet, la question est si vaste ! Surtout il faut être bref pour laisser plus de temps à la discussion.

I. — Principes généraux de la caisse Raiffeisen

Raiffeisen est le nom du père des Caisses rurales d'Allemagne. Né à Hamm, le 18 mars 1818, il est mort le 11 mars 1888, à Neuwied, sur les bords du Rhin. Après 20 ans d'essais, c'est en 1865 qu'il donna à sa Caisse de crédit rural sa forme définitive. Il n'était pas catholique, il était protestant, mais profondément religieux, pénétré de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain : son œuvre va nous en convaincre.

Nos Caisses françaises s'appellent Caisses Raiffeisen Durand. M. Louis Durand avocat à la Cour d'appel de Lyon, a adopté la méthode de Raiffeisen à notre législation française et s'en est fait en France le plus éclairé et le plus ardent propagateur. Il est le président de l'Union des Caisses rurales et ouvrières dont nous allons parler dans un instant.

La Caisse Raiffeisen-Durand est la bourse commune où tous les habitants d'une commune ou paroisse peuvent, selon les circonstances, tantôt déposer leurs économies en toute sécurité, tantôt puiser, selon leur responsabilité, l'argent dont ils ont besoin pour exercer leur profession. On peut donc, soit y déposer ses épargnes, soit y emprunter ce dont on a besoin pour faire ses affaires.

C'est donc une banque, mais elle ne ressemble pas aux autres banques : 1° elle ne recrute ses adhérents que dans un territoire restreint ; 2° la responsabilité de ses sociétaires est illimitée ; 3° son administration est gratuite. Les autres banques ont une responsabilité limitée d'ordinaire à leur fonds social, elles recrutent leurs clients partout où elles peuvent, et leurs administrateurs se font payer. Voici

la raison de cette triple différence : la caisse Raiffeisen ne veut prêter qu'à des gens honnêtes et solvables, pour un emploi utile, productif ; pour connaître cette honnêteté, ces garanties, pour contrôler cet emploi, il faut avoir l'emprunteur sous les yeux, de là la nécessité d'un territoire restreint. La caisse Raiffeisen veut accorder un crédit à bon marché. Pour se procurer des fonds à bon marché, il faut une responsabilité au-dessus de tout soupçon, de là l'utilité de la responsabilité solidaire et illimitée de tous les membres.

La Caisse Raiffeisen veut éviter les frais, de là la gratuité de son administration.

On est tenté de dire que c'est là une belle utopie et rien de plus. Détrompons-nous, c'est une réalité de tous les jours et dans des milliers de localités. Il y a 39 ans, en 1865, il n'y avait qu'une Caisse Raiffeisen telle que je viens de la décrire ; rien qu'en Allemagne, il y en a aujourd'hui plus de 12,000. Elles en ont remué des millions ! Mais pas une n'a fait perdre un centime, soit à ses prêteurs, soit même à ses sociétaires. Au contraire, leurs réserves réunies dépassent 2.000.000.

Quel est le secret de ces succès ? Raiffeisen lui-même va nous le dire.

Le 1^{er} juin 1887, presque aveugle, se sentant mourir, il assista pour la dernière fois à la réunion générale de ses Associations, à Dusseldorf. La fin de son dernier compte rendu consigne, comme dans un testament solennel, les principes fondamentaux et caractéristiques de ses Caisses.

Ces principes, tout à fait typiques sont du domaine du Christianisme surnaturel le plus pur.

« L'esprit du monde, dit Raiffeisen, l'égoïsme, la fièvre du lucre (*auri sacra fames*), cette lutte pour la vie présente où l'on ne cherche qu'à s'emparer des biens de ce monde autant que possible, et aussi vite que possible, sans se soucier si d'autres sont ruinés par là et tombent dans la pauvreté et la misère. Cet esprit ne veut rien savoir de l'obligation que nous avons de secourir les autres sans chercher à gagner de l'argent, à plus forte raison cet esprit ne veut-il rien savoir d'une solidarité, d'un risque pour un autre. Nos associations ont pour but de combattre cet esprit du monde.

Pour bien entrer dans ces vues et comprendre cette tâche, il faut songer à la fin de notre vie, à l'éternité. Nous savons que notre vie d'ici bas n'est qu'une préparation à rendre compte de ce que nous sommes, de tout ce que nous avons, de la manière dont nous aurons fait usage de nos biens spirituels et matériels.

Il faut sans cesse se rappeler que notre devoir de chrétien est et doit rester la base fondamentale de nos Associations.

Notre Seigneur nous prémunit contre les tendances matérialistes des temps modernes : « Cherchez, dit-il, avant tout le royaume des Cieux et sa justice et vous aurez le nécessaire pour cette vie. »

Notre Seigneur nous a aussi enseigné comment on arrive au royaume de Dieu, à la félicité éternelle ; c'est par la foi chrétienne, par la pratique de la charité à l'égard du prochain. Il nous dit : « Ce que vous aurez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

Le dernier compte rendu de Raiffeisen continue sur ce ton, faisant remarquer que ni les déboires, ni l'ingratitude ne rebutent ceux qui travaillent pour Dieu.

Donc les principes de la Caisse Raiffeisen sont les principes même de l'Evangile, c'est une organisation pour mettre en pratique ce conseil du sermon sur la montagne :

« *Mutuum date nihil inde sperantes* » (Luc, VI, 25). Prêtez avec désintéressement. »

Nous verrons plus loin quels bienfaits moraux et matériels découlent d'une pareille institution. Parlons maintenant de son organisation en France.

1° L'Union des caisses rurales et ouvrières françaises a été fondée avec 3 caisses en 1893, l'année de fondation de la première caisse rurale de France, par Louis Durand, qui en est resté le président. Elle fait un seul corps des caisses rurales de France. Elle leur donne, surtout par son Bulletin mensuel, les renseignements juridiques dont elles ont besoin : elle est un organe de propagande, elle leur a aidé à se défendre surtout au moment de l'affaire des patentes, à la fin de 1897.

Le dernier Bulletin a enregistré l'adhésion de la 1012^e caisse à l'Union. Toutes ces caisses sont du type Raiffeisen, c'est-à-dire à responsabilité illimitée, mais les unes suivent le droit commun (loi du 24 juillet 1867), les autres adoptent le type syndical et la loi du 5 novembre 1894. Ces dernières s'interdisent tous les prêts n'intéressant pas l'agriculture et ne peuvent servir ni au crédit ouvrier, ni au crédit maritime dont on parlera demain.

La cotisation à l'Union, l'abonnement même au Bulletin restent facultatifs, pour n'imposer aucune charge.

2° Un groupement plus étroit que l'Union entre les Caisses d'une même région présente de grands avantages, c'est, pratiquement une nécessité. Aussi le groupe Nantais créé de fait dès qu'il y a eu deux

Caisses rurales en Loire-Inférieure a été régulièrement constitué, avec dix caisses adhérentes, le mardi de Pâques 1898. Il en compte aujourd'hui quatre-vingt huit. Il a donc été un centre de propagande. — Il a organisé l'inspection pour la vérification de chaque comptabilité et la direction générale des opérations des caisses locales. L'inspection est un travail fatigant, coûteux, mais absolument nécessaire.

Les Côtes-du-Nord ont un groupe de caisses rurales. La Vendée va constituer le sien. Il en faudra un par département muni comme le groupe Nantais, de tout ce dont peut avoir besoin une caisse rurale pour s'installer et fonctionner.

Le groupe Nantais a d'abord facilité les prêts entre caisses, puis, il a créé la caisse régionale de la Loire Inférieure.

3^e Cette caisse régionale remplit vis-à-vis des caisses rurales, le rôle de la caisse rurale vis-à-vis des cultivateurs. C'est une caisse de caisses rurales. Elle prête aux caisses qui manquent d'argent, elle reçoit les fonds des caisses qui en sont encombrées. — Elle a droit de s'étendre à la Bretagne, à l'Anjou et au Poitou, total dix départements.

4^e La caisse régionale de la Loire-Inférieure est régie par les lois du 5 novembre 1894 et du 30 mars 1899. Elle a droit, par conséquent, au concours pécuniaire de l'Etat. Elle a droit de recevoir sa part des 40 millions votés par les Chambres pour être prêtés sans intérêts, aux caisses régionales. Mais ce droit, elle n'a pu jusqu'à ce jour l'exercer. A sa demande de fonds le ministère, pendant deux ans, a répondu par... le silence. Elle a insisté, on a répondu qu'elle n'est pas conforme aux lois de 1894 et 1899. C'est faux, de l'avis de tous nos avocats, mais cette fin de non-recevoir permet de ne rien prêter.

Elle continue de réclamer, elle demande en quoi elle s'écarte des lois en question, offrant de s'y conformer, mais de nouveau on lui répond par... le silence. Elle se console aisément, car elle fonctionne très bien, comme disent les marins « avec les seuls moyens du bord. »

5^e Des fonds sans intérêts, c'est utile à une caisse régionale. Elle peut par là faire face plus facilement à ses frais de bureau, à son inspection, à la charge de son local.

Mais jusqu'ici les fonds à 3 0/0 n'ont jamais manqué.

En ce moment, l'encaisse disponible dépasse 30,000 fr.

Un appel de fonds de 100,000 fr. serait plusieurs fois couvert, car toutes les caisses rurales adhérentes, — elles sont actuellement 25, — répondent solidairement des fonds confiés à la caisse régionale.

Les caisses locales adhérentes peuvent suivre, soit le droit commun, 1867, soit le type syndical, 1894, mais elles doivent s'interdire les prêts n'intéressant pas l'agriculture. La caisse régionale de la Loire-Inférieure ne reçoit donc l'adhésion ni des caisses ouvrières, ni des caisses maritimes.

Pour ces sortes de caisses locales, il faut une caisse centrale du droit commun, régie par la loi du 24 juillet 1867, comme on fait à Tarbes et dans la Champagne.

La caisse régionale de la Loire Inférieure, loin d'être jalouse, serait heureuse de voir une caisse centrale de ce genre s'organiser dans son rayon, par exemple à Brest, Rennes, Vannes ou Saint-Brieuc.

Les caisses centrales de droit commun n'ont pas droit aux avances de l'Etat. Il faut, pour avoir ce droit, adopter le type syndical 1894. avec responsabilité limitée ou illimitée, peu importe, et pour exercer ce droit, il faut être bien en cour. Je le répète, on peut marcher très bien sans cela.

Caisses Rurales

Application de la Caisse Raiffeisen à la campagne

Nous avons 91 Caisses Raiffeisen dans le Groupe nantais. Toutes sont rurales, c'est-à-dire font surtout le crédit agricole. Quelques-unes sont mixtes, c'est-à-dire font en même temps le crédit ouvrier ou industriel de production, une seule fait un peu de crédit maritime. Leur taux est d'ordinaire 3 p. 100 pour les emprunts et 4 p. 100 pour les prêts. Elles ont donc 1 p. 100 pour faire leur frais et constituer leur réserve.

La plus âgée n'a pas dix ans, la moins âgée est datée de demain 15 août.

Voici comment nous avons procédé pour les fonder. Nous avons cherché, quelquefois longtemps, trois hommes de bonne volonté pour signer les statuts. De préférence des jeunes ou du moins des hommes dans la force de l'âge, des cultivateurs ou des hommes de leur rang.

Cette première difficulté vaincue, les formalités légales se remplissent, puis le fonctionnement n'est plus qu'une affaire de jours ou de mois. Mais pour surmonter cette première difficulté que d'efforts il faut souvent ! Trois paysans n'osent pas se lancer seuls, ils désirent

être soutenus, ouvertement ou non, par un prête ou un propriétaire. Or il n'est pas toujours facile d'amener ces messieurs à favoriser une caisse rurale, ils ont contre cette institution des montagnes d'objections souvent contradictoires.

Dans la même paroisse ou commune l'un dira : « Ici tout le monde est à l'aise, on n'emprunte pas. » L'autre : « Ici, on est trop pauvre, on ne remboursera pas. » Un troisième : « on est trop fier, on ne voudra pas demander d'argent à un bureau. » Un quatrième : « on ne trouvera pas de caution. » Ils sont convaincus que chez les autres ça peut marcher, mais pas chez eux. Une usure vorace dévore leurs plus proches voisins et ils ne s'en doutent pas.

Le propagateur entêté répond : « Si vous vouliez permettre, on essaierait quand même, si ça ne va pas on le verra bien, et l'on ne perdra rien qu'un peu de peine. » Selon que l'autorité sociale dit oui, ou non, le propagateur se met à l'œuvre et d'ordinaire réussit, ou bien il salue et va plus loin se heurter à une nouvelle opposition, ou profiter d'un nouveau concours et enregistrer un nouveau succès.

C'est ainsi que se sont fondées les 91 caisses rurales du groupe nantais. En ce moment elles ont plus de 2.000 sociétaires, environ un million en circulation et plus de 6.000 francs de réserves. La plus petite localité du département, la Benate, 365 habitants, a une excellente caisse rurale; la plus grande aussi, Nantes, 130.000 habitants. Proportion gardée, c'est dans les plus petites paroisses ou communes que le fonctionnement est le plus actif.

Voici les totaux de 44 caisses à la clôture de l'exercice 1902 :

Nombre des membres : 1616

695 prêts pour un total de.....	519.784 20
En caisse disponible.....	17.991 40
Ce qui donne un actif de.....	536.775 60
584 emprunts pour un total de.....	531.663 35
Il en résulte une réserve de.....	5.112 25
Les recettes de ces 44 caisses en 1902 ont été de.	350.045 95
Les paiements — — —	332.647 35

Que de services rendus par cette circulation d'argent ! Voici comme preuve quelques exemples pris parmi les petits, les moyens et les grands emprunteurs.

Un journalier agricole, jeune, pauvre de biens, riche d'enfants, demande un jour 150 francs pour acheter une petite vache bretonne.

« Qui va cautionner ? — Mon patron » dit-il. — Le bureau a accordé et peu à peu la vache commençait à se payer par petits acomptes.

Un petit pré se trouve en vente ; ça ferait bien pour y mettre la vache. Le même patron cautionne sans hésiter disant : « Le pré ne peut pas crever comme la vache ; s'il ne se paie pas, je le prendrai à mon compte. Le pré est payé, un autre coin de terre l'a été depuis, à l'étable deux belles vaches donnent à la famille lait et beurre en abondance. Ainsi, la caisse rurale, d'un prolétaire fait un propriétaire.

Un autre client demandait 600 francs. Il était un peu paresseux et buveur, il trouva néanmoins une caution excellente. Donc, au point de vue financier, rien à craindre. « Si la caisse te prête, dit le directeur, ce n'est pas toi, c'est la caution qui remboursera ? » — « Je ne ferai perdre personne, dit l'emprunteur, mais surtout pas à un homme qui me rend un pareil service. » Et, de fait, devenu tout à coup économe et travailleur, il a eu vite remboursé, et le bureau de la caisse pouvait dire : « En voilà un qui, avec nos 600 francs, a fait coup double ; il a acheté, en plus de ses instruments, de la conduite, ce qui vaut mieux. »

A un autre emprunteur, un administrateur disait : « Ton affaire est bonne, ta caution aussi, mais j'étais derrière toi à la messe dimanche, tu causais tout le temps ; tu es rentré tard le soir, plein comme un œuf ; bel agrément pour ta femme, bel exemple pour tes enfants ; et tes champs, comment sont ils cultivés ? » Ce sermon en trois points, développé en termes peu académiques, mais très énergiques, dont je ne donne que la traduction, se terminait par cette morale : « Si tu veux de l'argent de la caisse, il faudra changer, sinon va chercher ailleurs. »

Vous voyez comment nos administrateurs joignent éloquentement les avis moraux aux bienfaits matériels. Et ces avis portent au moins aussi justes que ceux de leur curé.

Ces exemples tendent à vous faire croire que la caisse rurale est utilisée surtout par les pauvres. Détrompez-vous, ce sont les cultivateurs à l'aise qui y viennent les premiers et qui s'en servent le plus.

L'an dernier, l'un d'eux voit sa meilleure paire de bœufs devenir boîteuse et hors d'état de travailler. Il emprunte 1,000 fr. pour en acheter une autre paire, il engraisse la première et, au bout de trois mois, la vend, rembourse : capital, intérêts et frais, 1,011 fr., évitant ainsi, avec 11 fr. une perte de 200 ou 300 fr.

Un autre emprunte 4,000 fr. pour arrondir son avoir, il rembourse par petits acomptes et, en faisant son compte, il voit que la moyenne

de son emprunt à 4 0/0 lui revient à 1 fr. 50 à peine, frais de timbres compris.

D'autres, utilisant un mode de crédit bien connu des commerçants, mais irréalisable pour le cultivateur sans la caisse rurale, font faire par un notaire un acte d'ouverture de crédit hypothécaire de 15,000, 20,000 fr. Au premier besoin d'argent, ils vont à la caisse. Aux rentrées de leurs fonds, ils remboursent à la caisse. J'en connais un qui a dû ainsi jusqu'à 30,000 fr. à sa caisse rurale. En ce moment, c'est elle au contraire qui lui doit, elle est sa caisse d'épargne.

Nous n'avons pas examiné ce côté de la Caisse rurale. Il est très intéressant. Je connais un domestique et une domestique qui plaçaient à la Caisse Rurale ce qu'ils pouvaient de leurs gages. Ils se sont mariés tous deux, puis retirant de la Caisse leurs économies, devenant emprunteurs, ils ont acheté une gentille maison avec jardin et les voilà propriétaires d'un foyer et d'un coin de terre.

Nos administrateurs de Caisses Rurales sont, avons nous dit, des cultivateurs ou du moins des travailleurs. Il leur faut un secrétaire et des surveillants. Là, dans ce bureau contrôleur, le prêtre et le propriétaire peuvent jouer un beau rôle.

Un prêtre fait très bien au secrétariat et un ou deux propriétaires à la surveillance. Il s'opère un rapprochement, puis une estime, une amitié entre tous les membres du bureau. Le bon accord remplace les divisions.

Par nos réunions annuelles, chaque mardi de Pâques, on arrive à se connaître, à s'estimer d'un bureau à l'autre, d'un bout à l'autre du département. Tous les trois ans nous avons un Congrès-retraite de trois jours. Le prochain aura lieu fin de novembre 1905. Nous serions heureux et honorés de vous y voir, vous verriez comme il y fait bon.

Chaque Caisse rurale y envoie un ou plusieurs délégués, si elle le peut, elle paie les frais de voyage et de séjour et en hiver le cultivateur donne volontiers trois jours de son temps.

Que la crainte de vous faire des ennemis ne vous empêche pas de lancer une Caisse rurale. Vous ne refuserez jamais personne, ce sont les statuts qui refusent s'il y a lieu et le refusé n'en est que plus poli pour le bureau qui se fait au contraire des amis. En voici une preuve : bon nombre de délégués qui n'étaient rien dans leur commune vont nous revenir conseillers municipaux, adjoints, maires, quelques uns conseillers d'arrondissement, voir conseillers généraux. — Mais disons cela tout bas, faisons du bien sans faire de bruit.

Le patron de l'Union, Saint Pierre Fourier avait pour devise : « Faire du bien à tous et ne nuire à personne ». Nous voulons l'imiter.

Les hommes des Caisses rurales ne cachent pas leurs sentiments religieux, au contraire, mais leurs Caisses rurales ne sont pas *confessionnelles*, c'est à dire fermées à ceux qui n'ont pas la même religion qu'eux. Les hommes de toutes les opinions, de toutes les religions peuvent chez nous se rencontrer et s'entendre sur le terrain de la charité, de l'amour du prochain.

Si les protestants sont encouragés à favoriser les Caisses rurales par l'exemple de Raiffeisen, nous catholiques n'avons qu'à écouter la voix du Vatican.

S. S. Léon XIII a souvent recommandé les caisses rurales, il l'a fait spécialement dans sa lettre au clergé de France.

Quand S. S. Pie X s'appelait Mgr Sarto, il en était le protecteur éclairé, l'ardent propagateur. Le 4 juin dernier, parlant des œuvres à la campagne, il disait à M. l'abbé Le Conte, vicaire général, de Châlons : « Je bénis ces œuvres. Je vous félicite et je vous remercie. On fait bien de s'occuper ainsi des populations rurales et même de leurs intérêts matériels. Le peuple des campagnes est simple, quand il voit qu'on songe à ses intérêts, il donne sa confiance et on le gagne à Dieu... »

Je m'arrête. « Parole du Pape, consigne de Dieu » pour le *Sillon*, n'est-ce pas.

Donc vous propagerez la caisse rurale et vous verrez se réaliser partout cette parole d'un curé des bords du Rhin : « La caisse rurale a fait plus de bien à mes paroissiens que tous mes sermons et ceux de mes confrères. »

De nombreux applaudissements viennent dire à M. l'abbé Thomas qu'il a été compris, puis il continue :

MESSIEURS,

Il me reste à vous donner connaissance de quelques extraits des trois rapports qui m'ont été envoyés.

Celui de M. Paturel, président du groupe régional des Côtes-du-Nord, nous fait connaître la situation des caisses rurales dans ce département. Il y a 8 ans que la première caisse a été fondée, et actuellement elles sont au nombre de 15. Voici, par ordre de date de fondation, la liste des communes qui possèdent une caisse rurale : Plaine-Haute, Eréac, Plumaugat, La Malhoure, Trégastel, Pordic,

Loudéac, Plaintel, Ploufragan, Le Fœil et Le Leslay, Le Quillio Gommenec'h et Tréverec, Sévignac, Rouillac et, dernièrement, Le Loscouët.

Toutes ces caisses ont formé un groupe régional analogue à celui de la Loire Inférieure, qui a à sa tête M. Paturel. Toutes ces caisses vont bien, et l'une d'elles (celle de Pordic) a un chiffre d'affaires qui s'élève à 371.450 fr. 75.

Je n'insiste pas sur la dernière partie du rapport de M. Paturel ; il est inutile de nous répéter.

Les deux autres rapports des Cercles Léon XIII de Rennes et de Saint Louis de Brest ne nous retiendront pas longtemps, parce qu'ils s'en tiennent surtout à la théorie, et que leurs auteurs pourront, dans quelques instants, exposer les idées qu'ils croient n'avoir pas été assez développées.

Dans la discussion qui a suivi, les objections courantes relativement à la difficulté de trouver une caution, de faire connaître à des voisins sa situation gênée, etc., etc., ont été soulevées, discutées et montrées résolues par la pratique de tous les jours. Les hommes honnêtes et solvables trouvent caution, les autres non, c'est justement ce qu'il faut. Le bureau garde le secret professionnel.

ABBÉ JANVIER. — L'argent ne manque pas, on en trouve toujours, soit sur place, soit à la Caisse régionale ; mais que faire de l'argent qui rentre, il est difficile de rembourser à chaque instant les prêteurs ?

LE RAPPORTEUR. — On ne rembourse pas les prêteurs. Les Caisses locales peuvent prendre un livret de Caisse d'épargne de 1.500 francs et placer leurs rentrées soit à ce livret, soit à la Caisse régionale en attendant un nouveau prêt. La Caisse régionale a, pour faire face aux rentrées, toutes les Caisses locales qui demandent à emprunter ou à être remboursées, elle a aussi la Caisse d'épargne et les valeurs d'Etat ou garanties par l'Etat qu'elle peut acheter, puis revendre quand elle le juge à propos.

UN CONGRESSISTE. — Les caisses rurales ne prennent des fonds qu'à mesure de leurs besoins. Mais puisqu'elles sont en même temps des caisses d'épargne, pourquoi ne pas recevoir toujours ?

LE RAPPORTEUR. — Parce qu'elles ne sont pas outillées pour cela. Dans le seul groupe Nantais il y a environ un million en circulation. Si les caisses avaient reçu tous les dons offerts, la caisse régionale serait encombrée d'un bon nombre de millions dont il fau-

drait payer les intérêts à 3 0/0 et qu'on pourrait lui demander dans un délai de quelques mois. Aucun établissement financier n'est de force à cela, c'est un service public dont l'Etat seul peut se charger. Il le fait, ne nous substituons pas à lui sur ce point. Rappelons-nous que les caisses rurales sont créées pour le crédit et que favoriser la petite épargne ne le regarde que secondairement.

DUBOIS, de Rennes. — La caisse régionale de la Loire-Inférieure a demandé plusieurs fois au ministère une part des 40 millions votés pour subventionner le crédit agricole. Pourquoi cette insistance ?

L'argent du cultivateur est mieux placé à la caisse rurale qu'à la Caisse d'épargne de l'Etat ou à des Compagnies qui emploient au loin l'argent de la campagne. Tout ce que prêterait l'Etat sera autant de moins de tiré du bas de laine ou autant de plus envoyé au loin par le cultivateur au lieu de rester sur place à augmenter le bien être des habitants.

LE RAPPORTEUR. — Ce que vous dites est très vrai, mais il y a d'autres points de vue à considérer.

Nous aurions mieux aimé voir l'Etat ne pas subventionner les caisses régionales. Mais étant donné qu'il le fait, étant donné que la caisse régionale de la Loire-Inférieure est dans les conditions requises pour avoir tout droit à cette subvention, nous avons pensé que renoncer de nous mêmes à l'exercice de ce droit serait une maladresse. Ce serait boudier le ministère sans raison suffisante.

Le prêt sans intérêt de l'Etat ne nous vient pas. Nous nous en consolons facilement. S'il vient un jour, nous dirons : « Voyez, notre organisation est sérieuse et est bien vue en haut lieu, puisque le ministère nous prête ».

De plus, le prêt sans intérêts augmenterait les ressources du bureau central en ce moment à peine suffisantes pour l'administration et l'inspection, et absolument nulles pour la propagande. En pratique, ce détail a bien son importance.

Si c'était au prix de notre liberté, vite nous rendrions l'argent et nous resterions pauvres, mais libres et contents.

DUBOIS, de Rennes. — Donc, en principe, vous n'êtes pas pour la subvention, mais, en fait, puisqu'elle existe, vous tenez à faire constater vos droits. C'est très bien.

LECLERC, de Pleurtuit. — Je suis notaire, vous me faites tort.

LE RAPPORTEUR. — Non, au contraire, par la caisse, nous vous sommes utiles. Bon nombre de vos collègues le comprennent et nous donnent leur concours. — En effet, la caisse rurale vous enlève les petits prêts d'argent qui vous donnent beaucoup de besogne, peu de

profit et vous exposent, tout en ruinant votre client, à vous ruiner vous même. — Elle va chez vous prendre des ouvertures de crédit hypothécaires pour les gros prêts et vous procure par là clients et honoraires.

La Caisse Rurale seule peut permettre au cultivateur ces ouvertures de crédit pour lesquelles l'enregistrement ne touche que 0 fr. 625 % au lieu de 1 fr. 25 et qui permettent d'avoir à la Caisse rurale, sans caution, un compte toujours ouvert, comme un riche commerçant chez son banquier. — Si vous ne touchez pas les honoraires de quelques prêts moyens que la Caisse rurale fait sans vous, ayez l'âme assez large pour voir sans regret le cultivateur garder en poche ce qu'il paierait soit au fisc, soit à vous. D'ailleurs, vous n'y perdrez rien car le pays devenant plus à l'aise, si vous y faites moins de prêts, vous y ferez plus de vrai notariat.

HODEBERT, de Rennes. — Vous dites que les petits prêts hypothécaires sont ruineux. Pourriez vous nous en donner quelque preuve ?

LE RAPPORTEUR. — Aux « avis pratiques aux Caisses Rurales du Groupe Nantais » je lis, page 6 : Voici le détail reçu d'un emprunt hypothécaire de 200 fr. pour un an : L'emprunteur a payé, pour les frais (inscription, papier timbré, honoraires), 23 fr. ; pour l'intérêt 10 fr. ; pour la main-levée, 14 fr. ; total 47 fr. ; c'est en fait le taux de 23 fr. 50 %.

HODEBERT, de Rennes. — On ne prend pas hypothèque pour 200 francs !

LE RAPPORTEUR. — En divers bureaux d'hypothèques de Bretagne, spécialement à Vannes, il y a des inscriptions pour des sommes inférieures à 100 fr., où par conséquent l'emprunteur, pour un an, paie plus de 40 %. Mais, fiche de consolation, c'est très légalement, suivant les tarifs exacts, que le paysan est ainsi plumé.

UN CONGRESSISTE. — Vous prenez de préférence un cultivateur, un petit industriel travaillant lui même pour le Conseil d'Administration. Pourquoi pas un homme riche ayant plus d'instruction, plus de loisirs ?

LE RAPPORTEUR. — Nous évitons soigneusement de nous adresser aux hommes qui n'ont rien à faire, ils n'auraient pas un instant à nous donner. Les grands propriétaires actifs et dévoués, les prêtres, qui font d'excellents surveillants ou secrétaires, feraient en général de médiocres administrateurs. Ils ne vivent pas de la vie du petit cultivateur et, par conséquent, n'ont pas de lui, spécialement au point de vue professionnel, une connaissance très approfondie. Au contraire, j'ai entendu, en conseil de caisse rurale, trois administrateurs culti-

vateurs établir avec précision, à l'occasions de divers demandes d'emprunt, le budget annuel de divers voisins.

M. LE CHANOINE CHAROST. — Toutes ces explications, tous ces détails sont très intéressants, très instructifs, mais le temps presse. M. le Rapporteur a-t-il quelque vœu à présenter comme conclusion de cette séance d'études.

LE RAPPORTEUR. — Demain, si un autre ne le fait pas, je demanderai la parole pour qu'on vote l'établissement d'un bureau de renseignements et de propagande des Caisses Raiffeisen dans chaque département breton qui n'en a pas encore. Aujourd'hui, je présente au Congrès le vœu suivant :

« Que les camarades du *Sillon* étudient les Caisses Raiffeisen et spécialement la caisse rurale la plus facile à diriger, et qu'ils donnent leur concours soit à l'établissement, soit au fonctionnement de la caisse de leur commune. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité, et après avoir félicité et remercié le rapporteur, M. le président dit la prière d'usage et déclare la séance levée.

LE SOIR

La réunion publique et contradictoire

4 heures. — La deuxième séance de travail vient de prendre fin, et l'on s'empresse de mettre la salle en état pour la réunion publique. On avait annoncé que Marc ne parlerait pas que les anticléricaux devaient faire une obstruction systématique. Mais soit qu'au dernier moment les obstructionnistes aient senti se réveiller en eux le sentiment de la loyauté et le respect d'eux-mêmes, soit qu'ils aient compris que l'auditoire était résolu à faire respecter la liberté de la parole, notre camarade put parler tout à son aise et son discours s'est déroulé d'un bout à l'autre au milieu d'une attention soutenue et d'ovations frénétiques. Après lui, trois contradicteurs ont pu s'exprimer librement et grâce à la discipline du *Sillon* se faire entendre sinon se faire applaudir.

Après que Marc eut exhorté les congressistes au calme et à la tolérance, la grille qui fermait l'entrée du vaste marché est enfin ouverte, et la foule impatiente pénètre dans l'enceinte. Près de 4000 personnes se massent ainsi devant l'estrade ; grâce aux mesures prises par nos camarades aucun désordre ne se produit. Un dernier détail qui n'est pas sans importance, les portes des halles sont restées grandes ouvertes pendant la réunion qui n'est terminée qu'à 7 h. 1/2. Entrait qui voulait et l'on ne pourra pas dire, cette fois, qu'il s'agissait d'une réunion fermée, ou triée sur le volet,

Mais voici M. Desgrées du Loû qui apparaît sur l'estrade. Il prie l'assemblée de désigner un président et deux assesseurs. M. Salmon, avocat à la cour d'Appel de Rennes, est acclamé président ; M. Robic, conseiller général du Faouët (Morbihan), et M. Raulin-Varangot, conseiller municipal de Saint-Servan, sont désignés comme assesseurs.

M. Salmon, en quelques brèves paroles, fait appel aux sentiments de tolérance de l'auditoire ; il annonce que la réunion étant contradictoire, toutes les opinions pourront s'y produire librement. Puis il donne la parole à Marc Sangnier.

Le président du *Sillon* est accueilli par une immense acclamation qui fait trembler les voûtes de l'édifice. Aux applaudissements et aux bravos, un groupe d'anticléricaux placé à l'extrême-gauche de la tribune, essaie de manifester en sens contraire, mais déjà la forte voix de Marc Sangnier retentit et presque aussitôt le silence se fait.

Mes chers camarades, dit-il, c'est à une pacifique réunion d'entente que nous vous avons conviés ce soir. Je compte à la fois sur la loyauté de nos amis et sur celle de nos adversaires. Je compte que cette réunion ne dégénérera pas en l'une de ces rixes violentes dans lesquelles la pensée libre est étouffée sous des cris dignes tout au plus de bêtes fauves. Si par malheur quelqu'un d'entre vous, catholique ou libre-penseur, était venu dans cette enceinte avec l'odieux dessein d'empêcher par des cris ou des sifflets l'expression des idées, je compte et sur les socialistes sincères et sur les catholiques convaincus pour flétrir l'ignominie de cette conduite indigne du Christ et de la République française. (*Applaudissements répétés*).

Je dois tout d'abord remercier les camarades des cercles d'études de Bretagne d'avoir organisé ce Congrès. Il est certain que dans les temps troublés que nous traversons, ce n'est pas chose peu réconfortante que de voir tant de jeunes hommes décidés à se dévouer corps et âme au bien social. Convaincus que ce ne sont pas les luttes trop souvent stériles de la politique qui résoudront les problèmes si graves dont les destinées de la France sont l'enjeu, ils ont voulu se pénétrer jusqu'au plus profond d'eux mêmes des idées de justice et de fraternité qui doivent présider à l'évolution des nations.

A ce moment un incident se produit.

Marc Sangnier, continuant son exposé, déclare :

La République, camarades, est menacée d'un grave danger. Elle est attaquée à gauche et à droite. A droite, on lui reproche de n'être que désordre et incohérence. A gauche...

Le reste de la phrase du conférencier se perd dans le tumulte. Les anarchistes interrompent violemment et tout le reste de l'auditoire les conspue. Marc Sangnier peut enfin obtenir le silence en faisant remarquer aux interrupteurs qu'ils ont tout intérêt à l'écouter et à le comprendre s'ils veulent ensuite le réfuter.

Mais un anarchiste, le citoyen Demaure, persiste dans son obstruction. On lui crie : « A la tribune ! à la tribune ! » et on l'y pousse non sans quelque rudesse. Une fois monté sur l'estrade, le citoyen Demaure s'assied sur une chaise et Marc Sangnier lui fait comprendre qu'il n'a qu'à attendre et que tout à l'heure il aura toute liberté de se produire.

Après un éloquent appel à la tolérance des anticléricaux, Marc Sangnier reprend la suite de son discours. Il répond tout d'abord à l'objection que les monarchistes ont coutume d'opposer à la conception démocratique et républicaine et qui consiste à dire que la République démocratique est le rêve d'esprits chimériques qui ne tiennent pas compte du tempérament national résultant de quatorze siècles de monarchie.

Sans doute, répond l'orateur, on ne saurait tout d'un coup et comme par l'effet d'une baguette magique, donner à tous les citoyens ce qu'il faut d'intelligence et de compétence pour diriger

l'ensemble des affaires nationales. Ce que nous disons, c'est qu'il est indispensable et qu'il doit être possible, aux temps où nous sommes parvenus, de former dans la nation une élite consciente et responsable composée non pas de ceux que leur situation privilégiée a placés, en quelque sorte, parce qu'ils sont des satisfaits, en dehors de la grande circulation de vie nationale, mais faite de toutes les bonnes volontés qui peuvent travailler efficacement au mieux-être matériel et moral de la société. Cette élite aura certainement le droit de dire qu'elle représente la nation, puis-qu'elle sera sortie de l'effort volontaire de toute une génération.

Il existe d'autres adversaires de la démocratie plus dangereux en vérité, car ils prétendent représenter les aspirations démocratiques dont ils ne sont en réalité que les cruels géoliers. Ceux là disent : « Nous sommes en démocratie, nous sommes en République » et ils s'en tiennent là. Non, camarades, nous ne sommes pas encore en véritable démocratie. Sans doute, le suffrage universel existe théoriquement. Mais le bulletin de vote n'aura toute son efficacité sociale que le jour où le citoyen aura, moralement et économiquement, la possibilité d'étudier et de réfléchir. (*Vifs applaudissements.*)

Il ne suffit pas, continue Marc Sangnier, de créer une démocratie politique. Voilà pourquoi nous avons travaillé et nous travaillerons aux réformes sociales qui permettront aux prolétaires d'exercer réellement leurs devoirs de citoyens.

A ceux qui croient aux bienfaits d'une révolution, Marc Sangnier répond qu'on ne transforme pas une société par la force, que le véritable travail consiste à éclairer les consciences, à éveiller les énergies, en un mot à changer les mœurs d'un pays. Toute transformation, toute loi qui ne serait pas précédée d'un changement correspondant dans les mœurs nationales, serait caduque et n'aboutirait à rien.

Pour réaliser la démocratie, il faut donc combattre tout à la fois le scepticisme réactionnaire et la violence révolutionnaire. Mais ce qu'il faut surtout, c'est travailler dans la nation à l'avènement d'un état d'esprit qui acceptera de subordonner, en toute circonstance, l'intérêt particulier à l'intérêt général. C'est donc une lutte contre l'égoïsme que l'élite que nous voulons former devra entreprendre. Et où cette élite trouvera-t-elle l'élément moral de désintéressement, de dévouement et de justice sociale susceptible de procurer un tel état d'esprit, sinon dans les sentiments que l'Evangile a apportés au monde ?

— Et s'il en est ainsi, s'écrie l'orateur, avec quelle sévérité ne jugera-t-on pas l'œuvre néfaste de ces prétendus démocrates qui font dégénérer le travail d'émancipation économique en une lutte criminelle contre le catholicisme (*Applaudissements*). Et qu'on ne dise pas que nous dénaturons le caractère de leur entreprise ! Ce que j'avance là est si vrai qu'il y a quelques semaines, un ancien ministre anticlérical et socialiste, M. Millerand, reprochait amèrement à ses amis de limiter tout leur effort à la guerre contre les curés et les moines (*applaudissements prolongés*) et constatait l'oubli dans lequel sont tombés des projets de réformes comme les retraites ouvrières et le code du travail. (*Nouveaux applaudissements*).

C'est pourquoi lorsque nous prêtons, comme cela nous est arrivé ces derniers temps, notre concours aux œuvres de défense de liberté religieuse, nous avons le droit de dire que là encore nous faisons acte de démocrates. Oui, camarades, nous sommes obligés aujourd'hui d'associer parfois nos efforts à ceux d'hommes qui ne sont pas comme nous des républicains mais qui, comme nous, défendent les droits de la conscience humaine. (*Applaudissements*). Demain, nous pouvons être amenés par les circonstances à nous associer, dans les mêmes conditions, à d'autres hommes qui ne sont pas comme nous des catholiques, qui comme nous, n'entendent pas que l'on touche aux libertés ouvrières. (*Bravos*).

Mais quand, par aventure, nous croyons devoir pratiquer des unions de ce genre, nous entendons bien ne rien sacrifier de nos espérances démocratiques et républicaines. L'union dont tant de gens parlent si volontiers ne peut se faire que sur le terrain de la franchise et de la loyauté et ne doit être, en aucune manière, une abdication. Cette loyauté, c'est bien là la caractéristique même du *Sillon*. Nous ne cherchons pas à dire ce qui peut plaire à nos adversaires, cela nous est parfaitement égal. Nous savons que nous risquons d'être attaqués à droite comme à gauche. Eh bien, mon Dieu, cela fera que nous resterons en équilibre et voilà tout (*Rires*). Nous continuerons notre route tout droit devant nous, résolus à faire non pas ce qu'ont fait nos pères, mais ce qu'ils auraient fait s'ils avaient vécu à notre époque. (*Longs applaudissements*).

Marc Sangnier explique alors en quel sens l'on a le droit d'affirmer que la démocratie en formation ne peut se passer de cette grande force morale qu'est le catholicisme. Après avoir répondu avec infiniment d'esprit aux objections surannées de certains anticléricaux qui, lorsqu'on leur parle Evan-

gile, vous répondent « Dragonnades et Saint-Barthelémy », il ajoute :

On a vu par l'histoire des anciens empires que les monarchies et les aristocraties pouvaient, au point de vue de leur développement, se passer du Christ. Mais le principe des démocraties n'a pu être conçu que par des hommes qui étaient imprégnés de l'esprit chrétien. La Révolution, m'a concédé M. Buisson, a consisté à faire passer l'esprit de l'Evangile dans la constitution politique des Etats.

La démocratie, en effet peut se définir : *une organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques dans l'âme de chaque citoyen.* Si vous dites que vous êtes capable de vous sacrifier pour les autres, et par solidarité ouvrière de renoncer à une augmentation de salaires dans l'intérêt de vos camarades, — et vous en êtes capable, je le crois, — vous faites intervenir un facteur moral qui n'est plus d'intérêt personnel, mais d'intérêt général. Or, je crois pouvoir affirmer que cette solidarité sociale dont vous proclamez la nécessité est une conception essentiellement chrétienne. Comment les hommes seraient ils frères s'ils n'avaient pas un Père commun qui est Dieu ? (*Longue salve d'applaudissements.*)

Avec une incomparable éloquence, Marc Sangnier développe cette thèse que le Christ est l'expression la plus haute de l'intérêt général et la plus intime de l'intérêt particulier. C'est pourquoi il revendique pour ses camarades et pour lui le droit de mettre au service de la démocratie la force morale que le christianisme a déposée dans leurs cœurs.

Il termine sa conférence dont nous n'avons pu donner que le très pâle reflet, par une vibrante péroraison frénétiquement acclamée.

Nous voulons donner toutes nos énergies à la grande cause du Christ et du peuple. Peut-être ne verrons nous pas la victoire, mais qu'importe, si nous avons tout fait pour la mériter et si ceux qui viendront après nous en recueillent un jour les bienfaits.

Le citoyen Demaure a la parole.

Toute l'argumentation du contradicteur peut se résumer ainsi :

Le capitalisme retarde et compromet l'émancipation ouvrière. Or le catholicisme s'est constitué le soutien du capital. Toute la cléricaille capitaliste s'entend pour retarder le plus possible la solution du problème social et les principes de charité chrétienne, outre qu'ils sont déshonorants pour l'indigent qui reçoit, se réduisent, en somme, à un ingénieux artifice d'intérêt qui permet aux capitalistes d'acheter au prix de quelque libéralité prise sur leur superflu, une tranquillité absolue et de sauver, par le moyen de quelque infime aumône, la « grosse somme » qu'une révolution sociale pourrait brusquement leur ravir.

La réponse de Marc Sangnier fut magistrale.

Le contradicteur, dit-il, semble confondre *charité* et *aumône*. Il n'en est rien, cependant. Ne sait-il donc pas que dans le langage chrétien, charité signifie amour ? et que la religion oblige celui qui se réclame d'elle non pas simplement à donner le pain, mais surtout à donner l'*amour*, bien certaine qu'elle est, que si nous donnons d'abord l'amour, ainsi que le disait Tolstoï, nous donnerons aussi le pain, tandis que l'on peut fort bien donner le pain sans donner l'amour.

Le contradicteur, continue Marc Sangnier, s'est plu de même à se déclarer très anticlérical et a répété sans cesse que nous étions d'affreux cléricaux, sans se rendre compte, bien sûr, de la signification qu'il faut attacher à ces termes. Savez-vous bien, d'abord, camarade, ce que c'est qu'un anticlérical ?

LE CONTRADICTEUR (pour toute réponse). — Et vous, dites moi ce que c'est qu'un cléricail.

MARC SANGNIER. — Bien volontiers. Etre cléricail, au sens que vous donnez à ce mot, c'est se servir de la force coercitive des lois pour imposer une doctrine religieuse. C'est bien cela. n'est-ce pas ? (le contradicteur fait un signe d'assentiment). Or, je vous le demande, camarade, qui donc des bourgeois catholiques — dont beaucoup, je vous l'accorde, furent cléricaux et dont quelques uns le sont encore — ou du gouvernement qui use contre ses fonctionnaires de procédés honteux d'intimidation que vous connaissez, sont le plus cléricaux ? D'ailleurs, avouez-le, s'il y a des catholiques capitalistes et cléricaux, il est peut-être d'autres capitalistes plus cléricaux encore bien que non catholiques. (*Applaudissements prolongés.*)

A ce moment, le contradicteur se plaint que Marc Sangnier n'interprète pas très exactement sa pensée.

MARC SANGNIER. — Pourriez vous me dire, camarade, quelles sont vos opinions ?

LE CITOYEN DEMAURE. — Cela me regarde, monsieur, et je ne vous réponds pas. (*Rires prolongés dans la salle.*)

Cette ridicule réponse met en joie l'auditoire. Enfin le citoyen Demaure, reprenant la parole, affirme que le *Sillon* n'aboutira pas, car il groupe à la fois des ouvriers et des patrons dont les intérêts de classe sont directement opposés.

MARC SANGNIER. — Oui, camarade, en effet, nous groupons ouvriers et patrons et nous nous en félicitons. D'ailleurs, qu'est ce que cela prouve ? Tout simplement que nous croyons qu'au-dessus de ces intérêts particuliers de classe dont vous parlez, nous plaçons l'intérêt général de la France et de la justice pour la défense duquel nos amis, quels qu'ils soient ont voulu se rencontrer. (*Salve d'applaudissements*).

Le citoyen Demaure cède alors avec empressement la parole au second contradicteur.

Celui-ci — M. Guichard — affirme que la caractéristique de la doctrine catholique c'est *l'indémontrable*. D'autre part, Marc Sangnier a confondu comme à plaisir catholicisme et christianisme.

Or, dit-il, le catholicisme n'est qu'une image démarquée de l'Evangile. Aussi bien, lorsque Marc Sangnier parle de former une élite catholique, qui devra réaliser la démocratie, cette élite ne m'inspire-t-elle aucune confiance. On a vu les catholiques au pouvoir. — Qu'ont-ils fait pour le peuple au nom de l'Eglise — avant 1833, par exemple ? (*Rires ironiques*).

M. LE CHANOINE CHAROST, *interrompant*. — Avant 1833, un fils de l'Eglise, Saint J.-B. de la Salle, fondait l'enseignement primaire, Monsieur (*Applaudissements*).

M. GUICHARD. — On doit en tout cas reconnaître que c'est au gouvernement d'aujourd'hui que nous devons la neutralité de cet enseignement (*Protestations et murmures*).

Oui, Messieurs, la neutralité, car quoi qu'on dise, notre gouvernement actuel fait œuvre de neutralité, lorsqu'il fait enlever, par exemple, des écoles communales le crucifix, symbole d'une confession. Pourquoi le Christ plutôt que Boudha ?

MARC SANGNIER. — Le contradicteur invoquant la science, a déclaré d'abord que la caractéristique de la doctrine catholique c'est *l'indémontrable*. Croit-il donc que la science soit ce dogme absolu qui donne une solution de tous les problèmes et ne sait-il donc pas que la science elle-même pour progresser et évoluer doit s'appuyer sur des hypothèses ? Et c'est pourquoi nous le supplions de ne pas trop user de cet argument qui, dans une académie de sciences spécialement, ferait bien rire et de bien rappeler avec Pascal — c'est sans doute un acte d'humilité qu'il lui faudra faire, mais qu'importe — « que la raison ne peut se prouver elle-même ». Il s'agit bien entendu de la raison au sens que les savants contemporains donnent à ce mot et non de la raison telle que l'entendait le scholastique saint-Thomas d'Aquin, par exemple.

Quant à cette affirmation de mon contradicteur touchant l'œuvre de l'Eglise parmi le peuple, je lui oppose l'action bienfaisante que l'Eglise accomplit contre l'esclavage, contre les luttes fratricides des seigneurs féodaux, contre les guerres odieuses du moyen âge, etc. Je lui rappelle encore — plus près de notre époque — l'œuvre des Frères de la Doctrine chrétienne et je lui conseille de lire à ce sujet les pages admirables qu'a consacrées à cette œuvre M. Buisson dans son rapport sur les congrégations enseignantes.

Enfin, j'atorde le troisième point : la neutralité en matière d'enseignement. Oui, certes, je m'étonne que, au nom de la lumière, mon contradicteur ait osé s'en faire un tel apologiste et nous reproche de nous être efforcé de dissiper les obscurités néfastes de la neutralité.

Quant à nous, nous ne croyons pas que l'on puisse dire à un homme : Oui, tu verras clair, mais jusqu'où seulement te conduiront les blafardes lumières de ta raison. Tu n'auras pas le droit d'aller plus loin, d'utiliser les autres forces que tu possèdes, indépendamment des forces de ta raison, pour aller plus avant, pour monter plus haut et il faut te résigner à ne jamais voir clair avec tes deux yeux et à rester éternellement borgne (*Applaudissements répétés*).

Catholiques, nous voulons être à la fois plus humbles et plus fiers. Nous avons un idéal de Lumière et de Vérité que nous voulons atteindre à tout prix et puisque les forces de notre raison n'y peuvent suffire, nous ne dédaignerons pas d'employer celles que nous nous sentons au fond du cœur, car nous ne voulons pas aller au Vrai avec seulement notre esprit ou notre cœur, mais bien suivant la belle expression de Platon, dont nous avons fait la devise du *Sillon*, avec toute notre âme. (*Vifs applaudissements*).

Après un troisième contradicteur, M. Thoreux, dont le discours fut sans intérêt, M. A. Herblin, secrétaire général de l'*Entente Nationale*, monte à la tribune.

Il déclare tout d'abord qu'une société d'état démocratique comme la nôtre ne nécessite nullement un gouvernement démocratique ; qu'au contraire l'autorité à la fois indépendante des partis et facile à contrôler par tous, d'une monarchie représentative ayant besoin de tous les concours, pourrait mieux que toute autre faire aboutir sûrement et rapidement les réformes sociales que le peuple réclame et dont il a besoin.

Mais si le contradicteur a tenu à prendre la parole à la fin de cette réunion, c'est surtout pour assurer Marc Sangnier et ses amis des très vifs regrets que lui inspire la campagne que certains journaux réactionnaires mènent contre le *Sillon*. Il félicite, en terminant, le *Sillon* de l'exemple de loyauté qu'il donne à la France politique de l'heure présente, en se déclarant très nettement catholique et républicain et en rendant ainsi possible ces libres discussions où tous, monarchistes et républicains, peuvent tout au moins se rencontrer dans le même amour désintéressé des intérêts supérieurs de la Patrie.

Marc Sangnier répond à M. Herblin en le félicitant pour sa loyauté et en proclamant une fois de plus que ce qu'il faut surtout c'est détruire les équivoques et que le *Sillon* est fier de rencontrer une intelligente sympathie et du côté de certains royalistes et du côté de certains socialistes.

La réunion est terminée. Marc Sangnier donne alors lecture, au milieu d'une ovation indescriptible, de la dépêche suivante, de Théodore Botrel :

Pléneuf, 14 août, 11 h. 15 du matin.

L'humble barde des rustres en sabots, retenu loin de Saint-Malo par une tournée de charité, envoie à Sangnier et à ses camarades sillonnistes son salut fraternel et ces vers :

Votre charrue a des ailes ;
Creusez profond, mes garçons,
Et nos plaines seront belles
Quand nos moissons fraternelles
Monteront de vos sillons.
Votre charrue a des ailes,
Votre soc a des rayons.

Puis l'ordre du jour suivant a été acclamé à une imposante majorité.

Quatre mille personnes réunies le 14 août 1904 aux Halles de Saint-Servan, après avoir entendu les déclarations nettement démocratiques et républicaines du camarade Marc Sangnier comptent sur le *Sillon* pour développer en France le véritable esprit démocratique et pour procurer aux citoyens loyaux et conscients le terrain de réconciliation sur lequel pourront se réaliser les réformes sociales nécessaires au bonheur du peuple.

La séance est levée au milieu d'un vif enthousiasme.

Le Banquet

Les réponses hardies, la chaleur et la conviction ardente de Sangnier lui ont conquis entièrement l'auditoire qui lui fait une véritable ovation. C'est au milieu des acclamations enthousiastes que nos camarades quittent la salle. Marc Sangnier en tête, ils descendent en bataillon serré les rues de Saint-Servan chantant tour à tour la *Marseillaise* et leur joyeux refrain « Ohé bourgeois de la cité..... » Sur leur passage une foule sympathique salue ; beaucoup de dames et de jeunes filles ont arboré l'insigne du *Sillon*. Ainsi acclamés nos amis prennent place sur le pittoresque Pont Roulant et débarquent bientôt sur la rive malouine. Ils franchissent les remparts de la vieille cité. Leur refrain retentit plus sonore dans les rues étroites de la patrie des corsaires et les fenêtres des maisons moyennageuses aux pignons pointus se garnissent de curieux sympathiques qui acclament le *Sillon* et son président. Les Sillonnistes arrivent enfin à l'école des frères où doit avoir lieu le banquet, ils acclament ces vaillants éducateurs du peuple qui à la veille de partir pour l'exil ont tenu à donner asile aux jeunes démocrates du *Sillon*.

Les camarades au nombre de 250 prennent place autour des tables. La grande salle des Fêtes a été pour la circonstance

merveilleusement décorée. Une multitude de flammes marines aux mille couleurs se mêle aux panoplies de drapeaux tricolores et aux oriflammes de Bretagne. Au fond, sur la scène, la décoration a pris un caractère plus intime. Au milieu d'un décor de forêt s'élève un calvaire, à ses pieds se trouve une gerbe de blé nouée d'un large ruban rouge. La plus grande partie de la scène est dans la pénombre et un rayon vient frapper sur le Christ qui ressort comme une apparition.

Ce modeste tableau parle à l'âme de nos amis. Le Christ est l'objet de leur amour et le gage de leurs espérances ; la gerbe de blé est le symbole des moissons futures qu'ils récolteront un jour aux prix de leurs luttes, de leurs sacrifices, peut-être même de leur sang.

La plus parfaite gaieté, la plus grande camaraderie règnent entre les convives et l'on peut juger que l'amitié du *Sillon* n'est pas un leurre mais une réalité vivante.

Des camarades inconnus hier se sont trouvés soudain de vieux amis ayant au cœur le même amour, les mêmes espérances.

La figure souriante de Marc Sangnier domine la table d'honneur. Les joyeux propos se mêlent aux récits des victoires passées, aux espérances de l'avenir.

Après quelques instants, quand la conversation commence à se ralentir, les *Bardès* du *Sillon*, Pierre et Henri Carthame nous chantent tour à tour le *Chant de la jeune garde*, l'*Epi*, puis deux chansons bretonnes *Patronne d'Arvor* et *Arvor est là* composées spécialement pour le Congrès. Des salves d'applaudissements accueillent chaque couplet, et lorsque le calme fut rétabli notre ami M. Artur fut invité à ouvrir la série des toasts ; puis c'est une succession de discours où l'on sent vibrer le même amour du Christ et du peuple, les mêmes espérances dans l'avenir, M. Desgrées du Lou, directeur de l'*Ouest-Eclair* rappelle avec humour le souvenir des luttes passées ; la décoration de la scène inspire à M. Bodin une belle évocation au Christ. Puis MM. Bazin, Diez, Populaire, les camarades Robic, Lévêque, Coudron, Salmon portent tour à tour des toasts émus et éloquents. Louis Meyer

rappelle le souvenir d'une réunion récente au *Sillon* rennais où, dans un toast au sacrifice il avait montré tout ce qu'il y avait de sublime et de touchant dans l'esprit du *Sillon*. Cela avait été une sorte de révélation pour plusieurs de nos camarades, qui dès lors ont voulu se donner tout entier à la cause, il boit enfin à notre cher camarade Michel Even, président du *Sillon* Rennais que diverses circonstances ont empêché d'assister à cette fête de famille.

Notre camarade Saint-Mleux nous parle en termes émus des Frères, nos hôtes d'aujourd'hui qui demain prendront la route de l'exil. L'abbé Huet évoque le souvenir des absents et des morts. Frédouët nous rappelle qu'il ne faut pas songer seulement à nos amis mais aussi à nos frères qui ne partagent pas notre foi et nos espérances. Perrot et Marzin parlent encore, puis Marc Sangnier se lève enfin.

Il parle avec toute son âme d'apôtre qui depuis longtemps déjà travaille et souffre, aussi ses paroles ne sont-elles que les conseils d'un grand frère qui connaît la vie, aux plus jeunes qui commencent à peine à y entrer :

Après les bruyantes et joyeuses émotions de cette journée, l'austérité du labeur quotidien attend les jeunes camarades. S'ils rencontrent sur leur route la douleur, qu'ils ne la repoussent pas comme une ennemie. C'est la souffrance qui enracine l'action dans l'âpre réalité.

C'est donc sur ce large horizon d'efforts virils et de responsabilités consenties que devait comme se prolonger la vision d'avenir évoquée durant ces fécondes réunions d'études.

Les jeunes hommes du *Sillon* ne sont ni des utopistes ni des rêveurs. Ils savent le sens de la vie et le prix du sacrifice.

Les obstacles ne sauront que discipliner leur ardeur et les contradictions que préciser leurs méthodes. Peut-être ces « camarades », sortis pour la plupart des milieux populaires, donneront-ils de la démocratie future la plus exacte des définitions celle qui sort de la vie même. En tout cas, et quelles que soient les convictions personnelles, comment oserait-on refuser à cette tentative de jeunes démocrates français un intérêt et une sympathie qui vont comme de droit à ce qui est loyal et désintéressé.

Marc s'est tu... un abbé récite une prière, puis l'on se retire en silence. Maintenant nos camarades s'en vont par petits groupes à travers les rues désertes, et se séparent à regret à la fin de la journée où ils ont partagé des joies communes avec un même cœur et une même âme.

Chacun revoit par la pensée toutes les émotions qu'il a ressenties, et malgré soi l'esprit s'arrête sur les dernières paroles de Marc.

Oui, la souffrance et les luttes surprendront demain nos camarades, mais leur cœur ne s'en épouvante pas ; plus que jamais, ils ont confiance dans cette force intérieure que le Christ a déposée dans leur âme qui les pousse vers l'avenir.



DEUXIÈME JOURNÉE

MATINÉE

Troisième séance de travail

Tous les congressistes se réunissent pour leur dernière séance de travail à 9 heures et demie, sous la présidence de M. le chanoine Charost qui a tenu à étudier avec nous les Caisses Raiffeisen. La parole est donnée au camarade Dubois de Rennes pour la lecture de son rapport sur les Caisses ouvrières.

Caisses Ouvrières

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Le précédent rapporteur ayant exposé les principes généraux de la Caisse Raiffeisen, ma tâche se trouve bien diminuée, et cependant elle est encore bien lourde, trop lourde même, car je crains de ne pas pouvoir vous faire toucher du doigt les immenses services que la Caisse Raiffeisen peut rendre aux travailleurs des villes ; je crains surtout de n'être pas assez éloquent pour vous montrer combien elle peut pour l'émancipation des classes laborieuses.

Connaissant la Caisse rurale, pour avoir une notion aussi exacte de la Caisse ouvrière, le plus simple est de les comparer et de voir en quoi celle-ci diffère de celle-là.

Le milieu dans lequel opère la Caisse ouvrière diffère du milieu dans lequel opère la Caisse rurale. Tous les habitants d'une commune rurale se connaissent, s'observent et se jugent. Dans la ville et surtout dans la grande ville on se connaît peu. Il est pourtant nécessaire que le Conseil d'administration avant d'admettre un nouveau membre, de faire un prêt, sache à quoi s'en tenir sur le demandeur, sache s'il est honnête, probe, travailleur. D'où nécessité de faire une

enquête discrète mais sérieuse. Cette enquête est d'autant plus nécessaire que l'ouvrier ne présente que peu d'éléments de solvabilité qu'il doit compenser par ses qualités morales.

La responsabilité de la Caisse ouvrière est beaucoup moindre que celle de la Caisse rurale. Les cultivateurs ont un matériel de ferme considérable, tandis que l'ouvrier n'a très souvent qu'un mobilier plus que modeste. Nouvelle nécessité du Conseil d'administration d'être très sévère sur l'honnêteté, la probité des membres associés ; il faut que les garanties matérielles qui sans être insuffisantes sont cependant très faibles soient compensées par les garanties morales des individus si nous voulons que les Caisses ouvrières inspirent confiance à leurs créanciers.

Les prêts de la Caisse ouvrière sont actuellement surtout des prêts de consommation, tandis que ceux de la Caisse rurale sont de production. La conséquence est que le cultivateur empruntera facilement 1,000 francs, tandis que l'ouvrier aura rarement au dessus de 100 francs.

Enfin je parlerai des minuties de la comptabilité. La Caisse reçoit souvent des prêts de quelques francs ; ceux qu'elle fait sont eux-mêmes peu élevés ; chaque emprunteur s'acquitte envers elle de sa dette par acomptes mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires. Un trésorier ayant du temps et du dévouement s'impose. Et ici il ne faut pas négliger les centimes, il pourrait en résulter un déficit. Il est encore utile qu'elle ouvre un compte courant avec une banque : elle y recourt quand elle a besoin d'argent et quand elle a de l'excédent. — J'insiste sur cette comptabilité qui est très délicate, qui demande une attention continuelle. Que tous nos camarades qui vont fonder des Caisses ouvrières s'en souviennent.

J'arrive maintenant, Messieurs et chers camarades à la question posée dans le programme. A quel besoin de crédit peuvent répondre les Caisses ouvrières.

- 1° Pour les petits artisans travaillant à leur compte ?
- 2° Pour les ouvriers salariés qui n'empruntent qu'à titre exceptionnel, pour leurs besoins courants ?
- 3° Pour l'installation d'habitations ouvrières qui nécessitent des capitaux relativement importants et à long terme ?

Je serai bref.

Lisez bien pour les petits artisans travaillant à leur compte. Il ne s'agit pas ici de ces commerçants ou de ces industriels qui, ne possédant pas les fonds de roulement nécessaires à leur commerce ou à leur industrie sont forcés de recourir aux banques. La Caisse Raiffai-

sen n'est point faite pour eux ; ses administrateurs, la plupart du temps, n'ont pas la compétence voulue et l'eussent-ils, ils n'ont pas la notoriété suffisante pour que les autres banques réescomptent leur papier ; de plus et surtout si elle se lançait dans pareille spéculation, elle deviendrait une affaire commerciale et elle manquerait son but, qui est d'améliorer le sort des travailleurs et de les émanciper. Ses clients seront donc cette innombrable multitude de petits artisans qui demandent une avance directe et personnelle et non pas l'escompte d'un effet représentant une transaction commerciale.

Le petit artisan pourra lui demander quelque argent pour acheter des outils ou les renouveler, pour se procurer les matières premières dont il a besoin : le cordonnier des cuirs, l'épicier un stock de denrées à meilleur marché, l'ouvrière en chambre une machine à coudre... etc. — Voilà le rôle de la Caisse Raiffeisen auprès des petits artisans ; tels sont les services qu'elle peut leur rendre sans compter ceux que nous allons étudier dans le paragraphe suivant et qui ne sont point particuliers aux ouvriers.

La caisse ouvrière peut rendre à ces derniers d'immenses services. Ses prêts, à l'encontre des précédents, sont actuellement surtout des prêts de consommation, c'est-à-dire que l'ouvrier emprunte pour subvenir à l'entretien immédiat de sa famille et non pour faire produire. Il y a ce que nous appellerons si vous voulez l'*emprunt de nécessité* : l'ouvrier emprunte pour payer son médecin, son pharmacien, son boulangier, son propriétaire... L'hiver a été mauvais, le travail a manqué, la maladie est venue, il n'a pu dans cette saison joindre les deux bouts ; la caisse est là pour l'empêcher de descendre un degré de l'échelle sociale, pour lui permettre de payer ses dettes. On peut dire, il remplace une dette par une autre, mais cette autre dette sera facile à payer, puisque la caisse exige le paiement par quinzaine ou par mois. Il lui suffira de fumer quelques cigarettes et de boire quelques verres de moins pour arriver facilement sans trop s'en apercevoir à la payer tout entière.

L'ouvrier ne doit pas seulement emprunter dans ces cas qui sont hélas très fréquents, mais aussi lorsqu'il ne dispose pas de sommes suffisantes pour faire des achats avantageux.

Nous n'avons plus ici un prêt de nécessité, mais nous sommes en présence d'un prêt qui par ses conséquences se rapproche beaucoup du prêt de production.

Ainsi un ouvrier veut acheter un complet il n'a que 20 francs. S'il achète à crédit il est très probable qu'il paiera 60 francs ce qui n'en vaut que 50 francs ; au contraire il emprunte 30 francs à la Caisse

il paiera son complet 50 francs, d'où une économie de près de 10 francs. Telle ménagère qui n'a pas d'avances suffisantes peut emprunter la somme nécessaire pour acheter en demi gros ce dont elle a besoin quotidiennement : épicerie, cidre, charbon, etc. Tel ouvrier ou employé habite un quartier où les loyers sont fort chers pour être à proximité de son travail, peut emprunter et acheter une bicyclette qui lui permettra de louer dans les faubourgs un logement souvent plus confortable et surtout moins cher.

Raiffeisen en créant ses caisses a eu pour but de faire des prêts de production. La caisse ouvrière doit autant que possible poursuivre ce même but. L'ouvrier qui a quelques économies n'a qu'un moyen de les faire produire c'est de les placer dans une affaire sérieuse. Malheureusement il ne peut pas savoir quelles sont les bonnes et les mauvaises compagnies. Et comme les habitués de la banque conservent pour eux les bonnes affaires et ne livrent au public que les passables, les médiocres et les mauvaises, l'ouvrier a bien des chances de se tromper. Aussi quelques bons esprits ont pensé que la Caisse Raiffeisen serait un excellent intermédiaire entre l'ouvrier et les Compagnies sérieuses. Je n'insiste pas davantage ; j'ai voulu seulement amorcer la discussion sur cette question si intéressante que le Sillon rennais, il y a quelques jours, avait étudiée.

Je crois avoir répondu à la deuxième question du programme, il nous reste à examiner la dernière : que peuvent faire les Caisses Raiffeisen pour l'installation d'habitations ouvrières qui nécessitent des capitaux relativement importants et à long terme ?

Messieurs et chers camarades, j'ai pensé que la citation de quelques exemples de Caisses s'étant occupées de construire des habitations ouvrières nous ferait mieux voir que tous les discours les superbes résultats auxquels on peut arriver par la petite épargne. Je vous parlerai de la Caisse ouvrière de M. l'abbé Cetty à Mulhouse et de la Caisse rurale adjointe à l'œuvre des jardins ouvriers du R. P. Volpette à Saint-Etienne.

M. le chanoine Cetty, curé de Mulhouse, a fondé dans sa paroisse le cercle Saint Joseph auquel il a adjoint une Caisse de prêt. Ne peuvent être sociétaires de la Caisse que les membres du cercle : c'est donc une œuvre paroissiale et confessionnelle. — Fondée en 1896, elle n'a pas tardé à arriver à un chiffre énorme d'affaires, si bien qu'en 1901 les dépôts dépassaient le million et en 1903 deux millions. — Après avoir fondé des œuvres économiques pour fournir le vin meilleur et le pain meilleur marché, la Caisse a fait construire des maisons ouvrières qui sont de vrais modèles du genre. En février

1897 un terrain est acheté 32,000 francs pour 16 maisons devant loger chacune 3 familles. Chaque maison est vendue 12,500 francs et l'acquéreur en jouit comme propriétaire, mais l'acte devant notaire n'est passé, afin d'éviter de plus grands frais, que lorsque la maison est entièrement payée. Cette maison est d'un rapport de 850 francs ; l'acquéreur s'acquitte par termes de son emprunt, pour lequel il paie 4 fr. 25 d'intérêt ; tandis que sa maison lui rapporte 6 à 7 p. 0/0. Durant ces dernières années la Caisse a construit ou acheté plus de 300 maisons.

A Saint-Etienne la Caisse rurale fondée en 1898, a prêté pour acquisition de terrains ou d'immeubles près de 80,000 francs à l'Association et aux ouvriers. — Un membre de la Caisse qui désire une maison peut s'adresser à l'Association qui la lui construit. Il en prend possession une fois finie, et moyennant une amortissement annuel il en deviendra propriétaire au bout de 10 ou 20 ans. — Cet ouvrier peut encore la construire lui-même pourvu qu'il puisse fournir en espèce ou en nature 1/3 de la valeur de la maison, — terrain compris — Aussitôt la maison construite il est le réel propriétaire, sauf l'hypothèque de la Caisse rurale. Ce dernier procédé est préférable parce qu'il occasionne moins de frais. Voilà 3 procédés, il y en a probablement encore d'autres, à vous de choisir.

Ce court aperçu des divers prêts de la caisse ouvrière aux travailleurs des villes nous a fait voir qu'elle pouvait retirer de la misère d'honnêtes ouvriers, leur aider à vivre et surtout leur permettre d'arriver à une certaine aisance. Il nous reste à voir quels pourraient être les résultats moraux et sociaux que nous sommes en droit d'attendre d'elle.

Il est un fait que nombre d'ouvriers sont devenus sobres et travail leurs pour être dignes d'entrer dans la Caisse ouvrière. La famille a subi l'heureux contre coup de l'amélioration de son chef, ajoutons que le bien-être apporté à la maison n'a pas été sans une certaine influence sur le développement des vertus familiales.

Est-ce que l'ouvrier qui, à la veille de tomber dans la plus affreuse misère, a pu faire un emprunt libérateur, ne lui doit pas un merci ? Et la société, quelle reconnaissance ne lui doit-elle pas de conserver dans son sein d'honnêtes travailleurs qui auraient pu tomber au bas de l'échelle sociale, parmi les vaincus de la vie, qui sont pour elle une charge et souvent un danger ?

Grâce aux prêts de production que nous connaissons, les travailleurs pourront commencer leur émancipation. Etant à l'aise, ils ne seront plus les victimes des usuriers et des exploiters de toutes

sortes qui gravitent autour de la classe ouvrière; ils auront des logements sains et agréables; enfin, par l'achat d'actions dans les compagnies qui les emploient, il y aura l'union tant désirée du capital et du travail.

Généralement tous les salariés et tous ceux qui reçoivent un traitement fixe à une époque fixe équilibrent leur budget ordinaire sur cette recette. S'il arrive que la recette diminue ou que la dépense augmente, c'est la gêne, la misère. La Caisse Raiffeisen, dans les villes, fera l'éducation des salariés en les habituant à calculer leurs dépenses, à prévoir et à épargner.

Il est admis que l'immense majorité des travailleurs n'ont pas le nécessaire et à plus forte raison l'utile; la Caisse ouvrière augmentant le bien être et par suite d'une façon considérable la consommation, ce sera un nouveau débouché pour les producteurs, et une source de richesse pour eux.

Enfin il faut nous souvenir que nos camarades les ouvriers sont des citoyens d'un pays républicain qui aspire vers la démocratie. La caisse Raiffeisen, comme toutes les organisations professionnelles, sera en quelque sorte une école pratique où les ouvriers feront leur éducation civique.

J'espère que la décision va vous faire ressortir d'une façon beaucoup plus lumineuse les bienfaits de la Caisse ouvrière. Je ne dirai plus qu'un mot. Camarades du Sillon de Bretagne, voilà un moyen de donner à nos frères plus malheureux que nous un peu de bien être et de la vertu, prenons le, non pas avec une arrière pensée politique, ou de coterie, ne violentons pas leur conscience de quelque manière que ce soit; allons à eux avec tout notre cœur, toute notre âme pour leur bien seul et soyez persuadés que lorsqu'ils la connaîtront ils aimeront la Source à laquelle nous puisons notre dévouement.

Discussion

HODEBERT. — A mon avis, le rapporteur a eu tort de dire que la caisse ouvrière se distinguait de la Caisse rurale parce qu'elle fait des prêts de consommation, son but est de faire des prêts de production.

LE RAPPORTEUR. — Je crois avoir assez indiqué dans le rapport que le but de la caisse ouvrière qui n'est qu'une application de la caisse Raiffeisen à la ville, était de faire des prêts de production. Mais par la force même des choses elle est amenée à faire des prêts de consommation dont quelques uns ne produisent aucun bénéfice, mais ont pour but de permettre à d'honnêtes ouvriers, qui à certain

moment ont été frappés par la maladie, le chômage, etc... de se relever, et dont beaucoup d'autres donnent un certain bénéfice.

L'abbé THOMAS. — La caisse Raiffeisen est faite seulement pour des prêts de production.

Il s'en est suivi une discussion très intéressante entre MM. les abbés Janvier et Thomas, MM. Artur, Bodin, nos camarades Dubeis, Hodebert, Charruau, Leclerc, Fredouët, Perrot, Marzin, Robic, etc; en voici le résumé :

Il faut distinguer entre la consommation présente ou future à laquelle doit faire face le salaire du travail présent ou futur, et la consommation passée à laquelle n'a pas pu faire face le salaire du travail passé. Il est à craindre que le salaire du travail futur n'y parvienne pas davantage. Si la Caisse ouvrière prête pour acquitter les dettes ainsi contractées elle s'engage dans une voie bien dangereuse. Mais consentir un prêt de consommation future, surtout si par là on réalise une économie, c'est dans le rôle de la Caisse ouvrière. Elle prêterait par exemple à un ou plusieurs ménages ouvriers qui achètent en demi-gros et au comptant leur boisson et leur épicerie au lieu de prendre au détail et surtout à crédit.

M. SALMON. — Pour aider l'ouvrier à devenir capitaliste, la caisse ouvrière pourrait sans doute lui prêter ce qui lui manque pour parfaire le prix d'un ou deux bons titres de rentes.

M. ARTUR. — Cela présente des dangers. Ces titres oscillent. Si l'ouvrier au lieu de parfaire le prix est obligé de vendre avec perte, l'opération sera mauvaise.

M. SALMON. — Il y a là des précautions à prendre comme quand il s'agit d'acquisition de terrains. Il ne faudrait pas par un prêt encourager l'acquisition si l'on n'est pas moralement sûr de voir l'ouvrier devenir entièrement propriétaire, mais on peut escompter, avec un homme actif et rangé, l'effort de tous les jours pour faire honneur aux engagements pris.

M. le chanoine CHAROST. — Pour faciliter encore cette opération moralisatrice, il est des compagnies, des sociétés qui pourraient mettre en bourse des parts d'action.

Signalons ici, pour n'y pas revenir, une idée émise dans un groupe et que l'on a pas eu le temps de discuter en séance, à savoir que pour intéresser l'ouvrier à la prospérité de la maison où il travaille, il est

bon qu'il place là, en actions, en parts, ou autrement, une partie de ses économies.

La proposition de M. Salmon adoptée a fait l'objet d'un vœu.

Le rapporteur émet ensuite le vœu suivant qui est adopté :

« Les camarades du *Sillon* de Bretagne, réunis au Congrès de Saint Malo Saint-Servan convaincus que la caisse Raiffeisen peut à la ville être un puissant instrument d'émancipation pour les travailleurs s'engagent à s'en faire les ardents propagateurs.

Caisses Maritimes

Le temps presse. Aussi le camarade Saint-Mieux de Saint-Malo donne immédiatement lecture de son rapport sur les Caisses maritimes. Par la force même des choses il s'en tient à la théorie, la Caisse Raiffeisen ayant peu ou point de Caisses maritimes sur notre littoral. Malheureusement, il ne reste plus que quelques minutes, et la discussion à laquelle ont pris part l'abbé Thomas, Robic et quelques camarades est fortement écourtée.

Alors Coudron, de Rennes, prend la parole :

« De concert avec Dubois, pour encourager tous les efforts des congressistes je présente ce vœu : Un prix de 100 francs sera donné à titre d'encouragement au cercle d'études qui, d'ici un an, aura travaillé avec le plus de succès pour les Caisses Raiffeisen en Bretagne ».

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

L'ABBÉ THOMAS. — Pour venir en aide à tous les concurrents à ce prix, il faut des centres de renseignements et de propagande. Ce ne serait pas trop d'un par département. Il en faudrait donc cinq en Bretagne. Deux existent déjà : le groupe Nantais et le groupe des Côtes-du Nord. Les 91 caisses du groupe Nantais ont leur bureau central à Nantes, 2, place des Enfants-Nantais. On y trouve tous les registres, brochures, statuts, tracts dont on peut avoir besoin pour installer et faire fonctionner une caisse rurale. On peut y adresser

les demandes à M. Batard, inspecteur du groupe Nantais. — Les 45 caisses rurales des Côtes-du-Nord ont leur bureau central à Saint-Brieuc, 22, boulevard Charner, au siège de leur groupe, présidé par M. Paturel, avocat à Pordic. Restent trois départements à organiser.

Nous sommes en Ille-et-Vilaine. Il y a à Rennes une caisse ouvrière ; le secrétaire est M. Dubois, qui vient de nous en parler, le comptable est M. l'abbé Janvier, 42, boulevard de la Tour-d'Auvergne. Personne ne semble mieux placé qu'eux, et leur caisse peut servir de centre en Ille-et-Vilaine. Qu'en pensent ces messieurs, qu'en pense le Congrès ?

L'ABBÉ JANVIER. — Notre bureau de la Caisse ouvrière de Rennes est prêt à donner son concours, dans la mesure du possible, à ceux qui, en Ille-et-Vilaine, voudraient travailler aux Caisses Raiffeisen.

Les congressistes acceptent par acclamation.

L'ABBÉ THOMAS. — En Morbihan, à qui s'adressera-t-on ?

M. ROBIC (conseiller général du Faouët). — Nos amis de l'Union des Syndicats agricoles du Morbihan ont commencé à s'occuper de cette question. Il faut s'entendre avec eux pour ne pas venir, après eux, créer un mouvement à côté.

L'ABBÉ THOMAS. — L'action des Syndicats agricoles du Morbihan relative au crédit agricole est très récente, elle a un an, deux ans au plus. Il y a plus de dix ans que la première Caisse Raiffeisen du Morbihan a été installée à Auray. Mais c'est là une question de détail. Si ces Messieurs des Syndicats veulent organiser un bureau central pour les Caisses Raiffeisen du Morbihan, ces Caisses accepteront, j'en suis persuadé, avec reconnaissance. Si non, il leur faudra bien aviser.

En Finistère, à qui s'adressera-t-on ?

Cette question reste provisoirement sans réponse, mais les Sillonistes de Brest et de Morlaix ne tarderont pas, espérons-le, à prendre sur ce point une brillante initiative.

La discussion close, M. le chanoine Charost se leva et fit, aux applaudissements répétés des congressistes, les importantes déclarations suivantes :

C'est peut-être la première fois, dit le délégué du cardinal Labouré, que je vois, dans un congrès, des idées intellectuelles, prendre ainsi

le caractère d'une opinion profonde et vivante. Vos conceptions ne sont pas pures théories de l'esprit, elles sont coordonnées, elles forment un corps qu'anime une âme.

Votre *Sillon* me fait songer à ces fraternités religieuses qui ne sont pas seulement comme la juxtaposition de bonnes volontés, mais dans lesquelles on sent brûler une même foi, vibrer un même amour.

Je dois vous avouer que je n'avais pas cette idée en arrivant ici. Je m'étais bien figuré que votre œuvre était une œuvre d'éducation civique en faveur de notre chère démocratie française, mais je m'aperçois maintenant que vous avez quelque chose de plus, que vous possédez l'esprit et le cœur du Christ au nom duquel et par lequel vous voulez réaliser le bien politique et social.

Votre mouvement ne s'arrêtera pas, car il est poussé par une main divine et forte. Vous avez écouté parler le Christ. Il vous a dit : « Je suis la voie », et c'est dans cette voie que vous vous êtes engagés.

Qu'importe donc que ceux qui vous haïssent ou vous méconnaissent — souvent, d'ailleurs, parce qu'ils ne vous comprennent pas, — vous décochent en passant l'épithète « de socialiste » ; qu'il vous suffise de savoir que vous vous rattachez à la race des saints dont vous êtes les fils et que vous voulez continuer cette race.

Vous rencontrerez encore des obstacles... Réjouissez-vous-en, surmontez-les avec confiance : ceux qui vous les opposent ne sont pas les plus grands ennemis que vous ayez à craindre.

Les ordres guerriers que l'Eglise a fondés au Moyen-Age pour lutter contre les passions de la nature humaine rencontrèrent les mêmes obstacles et s'ils succombèrent ce ne fut pas pour cette cause mais bien parce qu'ils s'étaient séparés peu à peu de Jésus Christ. N'ayez donc qu'une crainte, celle de voir s'affaiblir en vous l'esprit du Christ.

A la fin de ce beau congrès, toutes les cloches de l'espérance sonnent à la fois dans nos cœurs évocatrices de courage et de joie... Longtemps encore gardez cette joie. Elle vous aidera dans le labeur que vous avez résolu d'accomplir. Elle contribuera à rendre plus éclatantes ces lumières de la foi chrétienne à la faveur desquelles vous apportez des solutions aux problèmes sociaux de l'heure présentes. Soyez toujours des révoltés contre les misères et les iniquités sociales. — Poussez plus avant encore votre *Sillon*... la moisson ne peut tarder à lever dans le champ du père de famille.

L'enthousiasme soulevé par ces délicates et admirables paroles est indescriptible. Lorsque les applaudissements frénétiques qui accueillent le discours du représentant officiel du cardinal de Rennes se sont calmés, Marc Sangnier remercie de tout cœur M. le chanoine Charost et le prie de transmettre à Son Eminence l'hommage respectueux et reconnaissant des camarades du *Sillon* ; puis il propose d'envoyer au barde breton, Théodore Botrel, la dépêche suivante :

Marc Sangnier et les Sillonnistes bretons remercient fraternellement Théodore Botrel, dont l'âme française et chrétienne donne des ailes aux charrues et des rayons aux socs. Ils ont confiance que la vraie France n'est pas morte, puisqu'elle palpète encore dans le cœur du barde, et cet avenir glorieux que chante le poète, ils le feront.

LE SILLON.

On lève la séance ; il est plus de midi.



Procession. - Deux Chansons - A Sainte-Anne

La Procession

Avant de se reposer complètement nos camarades se sont donné un dernier rendez-vous à la procession de Saint-Servan. Ils terminent le congrès en adressant une suprême prière à leur Mère du ciel.

Sangnier en tête, ils suivent en rangs pressés le cortège, chantent des cantiques et des hymnes. La procession passe devant de pittoresques reposoirs : des barques exhaussées aux pieds d'un autel élevé à Marie, rappellent à nos sillonistes qu'au jour du péril ils trouveront auprès de la Mère du Christ une protection assurée.

Au retour à l'église, M. le curé de Saint-Servan adresse à nos amis quelques bonnes paroles qui impressionnent vivement tous les fidèles. La Foi et l'Amour de nos camarades s'affermissent davantage et c'est de toute leur âme qu'ils prient Jésus de les bénir et font de nouveau serment de fidélité à la Cause pendant que le prêtre élève l'ostensoir.

Il faut enfin se séparer et cela non sans regret. Le souvenir de ces deux jours pendant lesquels nos camarades ont été tout remplis de Jésus, tout pénétrés des paroles de Marc, pendant lesquels ils se sont continuellement entretenus de la Cause, restera longtemps dans leur cœur. Des amitiés nouvelles se sont contractées ; ce ne sont pas de ces camaraderies qui passent parce qu'elles prennent leur source dans une similitude de caractère ; mais c'est cette bonne amitié qui prend sa source dans l'amour du Christ, et dans un même dévouement à la Cause ; demain la souffrance cimentera ces amitiés et en fera éclore de nouvelles, si profondes que nos camarades auront leurs forces centuplées pour creuser leur Sillon.

ARVOR EST LA

PAROLES ET MUSIQUE
de P. et H. CARTHAME

Aux Camarades du
« Sillon de Bretagne »

I

LE SEMEUR. — *Pour la Cause je fais campagne
Creusant partout mon dur Sillon !
Pour m'aider les Fils de Bretagne
S'armeront-ils de l'aiguillon ?*

LE BRETON. — *Nos sabots ont rude semelle
Et l'aiguillon nous est léger
En Araok ! ta Cause est belle,
Ami tu peux nous engager.*

II

LE SEMEUR. — *Petit Breton longue est la route
Et la fatigue nous attend
Marcheras-tu coûte que coûte
Pour le Christ toujours combattant ?*

LE BRETON. — *Longue route est bien peu de chose
Pour m'entraîner, j'ai mon pen-bas ;
A servir le Christ et la Cause
Le Breton ne fatigue pas.*

III

LE SEMEUR. — *Mais tu connaîtras la souffrance
Et tu seras triste parfois
Pour t'entêter dans l'Espérance
Sauras-tu bien aimer ta Croix ?*

LE BRETON. — *Vois, quoique triste et bas, grand frère,
Notre ciel est plein de douceur
Et plus vite y va la prière
On est si près du Grand semeur.*

IV

LE SEMEUR. — *Petit Breton, j'ai l'âme en peine
Car j'ai peur que dans mon sommeil
L'ennemi vienne dans la plaine
Pour arracher du blé vermeil.*

LE BRETON. — *Ne crains pas qu'un fou s'y hasarde,
Près du champ, j'ai planté l'Ajone
Son buisson fera bonne garde
Rude au cœur du vieux sol breton !*

V

LE SEMEUR. — *Arvor, je te prends pour compagne
Dès avant moi, Dieu l'appela
Vice le Sillon de Bretagne !
Tout à la cause : Arvor est là.*

LE BRETON. — *Arvor sera donc ta compagne
Puisqu'avec toi Dieu l'appela
Vice le Sillon de Bretagne !
Tout à la cause : Arvor est là.*

Saint-Malo, 14 août 1904.

P. et H. CARTHAME.

PATRONNE D'ARVOR

PAROLES ET MUSIQUE DE HENRI COLAS

I

*Un soir d'automne au Paradis
Doucement la vieille Sainte Anne
S'en fut trouver d'un air très crâne
Jésus qui resta tout surpris
De voir par une heure pareille
Sur route s'attarder la vieille.
C'était un soir au Paradis.*

II

*En l'embrassant de tout son cœur
Jésus lui dit : « C'est toi grand'mère ! »
Et l'aïeule, au regard sévère,
Qui semblait de mauvaise humeur,
Fut troublée, ne sut que dire,
De voir ainsi Jésus sourire,
En l'embrassant de tout son cœur.*

III

*« Qu'y a-t-il donc bonne maman ?
« Pourquoi prends-tu cet air si grave ?
« Rencontrerais-tu quelque entrave
« A ton bonheur ? — Oui, mon enfant,
« Repartit Sainte Anne attendrie,
« C'est qu'au Paradis je m'ennuie.
« — Que dis-tu là, bonne maman ?*

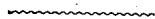
IV

« — C'est vrai, j'y ai trop de loisirs,
« Je voudrais bien un peu d'ouvrage.
« — Eh bien souris-moi, car je gage
« Que je vais combler tes désirs.
« J'ai la Bretagne et te la donne,
« Si tu veux, sois en la Patronne,
« Ainsi seront pris tes loisirs. »

V

*Et Sainte Anne embrassa Jésus.
Auray devint sa Capitale,
Elle aima tant sa Cathédrale,
Son pays, ses Bretons têtus,
De son peuple fut tant aimée,
Tant chérie, et tant acclamée
Que jamais ne s'ennuya plus.*

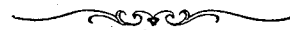
H. COLAS.



UNE JOURNÉE

A

Sainte-Anne-d'Auray



Une Journée à Sainte-Anne-d'Auray

Au lendemain du magnifique Congrès de Saint-Malo, Marc Sangnier et quelques amis devaient faire leur pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray. Quelques prêtres empêchés d'assister au Congrès pour raison de ministère et désireux de se renseigner sur le mouvement du Sillon leur avaient donné rendez-vous. L'*Ouest-Eclair* avait annoncé cette nouvelle. Elle était parvenue au grand séminaire de Vannes pendant la retraite ecclésiastique.

Le mercredi matin, ce n'étaient pas seulement quelques prêtres, mais une foule et de nombreux laïcs qui arrivaient de tous côtés désireux d'entendre l'éloquent président du *Sillon*. Ce fut une journée d'imprévu où l'abbé Huet qui accompagnait Marc Sangnier sut mettre de l'ordre. Pour servir de lieu de réunion et aussi de réfectoire pour tout ce monde, la cour de l'Hôtel-de-France fut vite transformée en un vaste hall décoré de verdure et de fleurs. A dix heures et un quart, les nombreux pèlerins remplissaient la nef de la basilique pour attirer la bénédiction de sainte Anne sur la journée en assistant à une messe basse. A l'Evangile, M. l'abbé Crublet, commentant cette parole de l'Ecriture : « L'Esprit de Dieu souffle où il veut » rappela en quelques mots d'une grande

élévation les qualités que le zèle des catholiques doit plus que jamais revêtir dans le désarroi et dans l'état de violence où nous vivons ; à savoir une grande loyauté pour *aller à la vérité de toute son âme*, une science compétente et qui demande de fortes études pour convaincre nos adversaires, une inlassable charité pour les gagner à J.-C., avec cette conviction que *l'amour est plus fort que la haine* et qu'il aura le dernier mot. La messe se continua pendant que la masse des assistants accompagnés par le grand orgue faisait résonner la célèbre basilique du chant du *Credo*. La messe finie, les pèlerins se groupèrent dans la cour de l'Hôtel où malgré sa fatigue, Marc Sangnier parla avec son éloquence facile et savoureuse du Sillon, de son esprit et de ses méthodes. Il serait difficile de résumer ce discours complexe comme la vie et donnant bien l'image du Sillon, qui se vit beaucoup mieux qu'il ne se réduit en théorie. Le Sillon n'est en effet ni un parti, ni une œuvre, encore moins un groupe de doctrines ; c'est une amitié qui travaille à réaliser cet esprit d'égalité, de fraternité et de charité que postule la démocratie et qui ne peut se réaliser que par le christianisme de l'adorable Jésus en qui seul peut se concilier l'intérêt individuel et l'intérêt social dont l'opposition forme la caractéristique de nos luttes actuelles.

Le discours de Marc fréquemment interrompu par des applaudissements enthousiastes fut suivi d'un déjeuner. Il fut frugal, mais assaisonné de la plus franche cordialité, et terminé par des toasts tour à tour humoristiques et éloquents comme cela se pratique dans toutes les agapes du *Sillon*.

L'après-midi, jusqu'à 4 heures, fut occupée par un échange de vues et une série d'interrogations sur le *Sillon*. Ce qui permit à Marc qui, dans son discours du matin, nous avait

dit ce qu'était le Sillon, de nous dire le soir ce qu'il n'était pas. En quoi, par exemple, il différait de l'Action libérale populaire, du Groupe de la jeunesse catholique, et comment au *Sillon* on comprenait et la politique qu'on ne faisait pas, et la démocratie, dont on ne réclamait pas le monopole.

Ce fut de tout point une bonne journée qui permit à chacun des pèlerins de s'en retourner le cœur réconforté et l'esprit débarrassé de quelques-unes de ces équivoques dont souffre actuellement l'action des catholiques français.

P.



IMP. BRETONNE, 4. RUE DE LA CHALOTAIS. RENNES
